

Ouest Eclair. 22/01/1925.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

L'Ouest-Eclair

DIRECTEUR POLITIQUE
Emmanuel DESRÈRES DU LOD

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

FIL TELEGRAPHIQUE
SPECIAL

ANNONCES : Elles sont reçues dans nos Bureaux A RENNES 24, Rue du Pré-Botté A PARIS 29, Bd. Montmartre et dans toutes les Agences de Publicité	JEUDI 22 JANVIER 1925 S. Vincent	ABONNEMENTS : Un an... 45 fr. Six mois... 25 fr. Trois mois... 14 fr. Un mois... 5 fr. 50 On s'abonne sans fraie dans tous les Bureaux de poste.
N° ANNEE		N° 8.497
15 CENTIMES		
TELEPHONE Administration 1.67 - Rédaction 2.46, 2.68, 2.90 Adresse Télégraphique OULCLAIR-RENNES		

La fin de la suprématie maritime de l'Angleterre (1)

L'impressionnant bilan de la guerre sous-marine

L'Allemagne a perdu : 188 sous-marins
Alliés et Neutres : 6.335 navires pour 2.235.024 tonnes

A partir du moment où les Etats-Unis entrent en ligne, les moyens de toute nature s'accroissent contre l'Allemagne. Dès septembre 1917, ils mettent à la disposition des Alliés les bateaux spéciaux pour la chasse aux sous-marins. Ils envoient des torpilleurs en Angleterre, des yachts et des chasseurs en France. Ils arment un certain nombre de centres d'aviation et d'aérostation.

Nous avons vu que pour empêcher les sous-marins allemands de sortir de la Mer du Nord, un immense champ de mines est établi entre l'Ecosse et la Norvège. Ce barrage n'a pas moins de 250 milles de long et 50 milles de large. Composé de 15 lignes de mines, son établissement dura sept mois et nécessita cent mille mines. Sans l'appui de la marine américaine qui en mouilla 80 %, cette œuvre colossale, qui gêna si sérieusement les sous-marins, n'aurait pu être exécutée.

L'entrée en ligne des Etats-Unis a d'autres conséquences. Elle permet d'avoir, envers les neutres qui ravitaillent l'Allemagne, beaucoup moins de ménagements. Tout d'abord pour empêcher les neutres de commercer avec l'Allemagne, les Etats-Unis mettent l'embargo sur les marchandises. Le chiffre des importations en Suède, Norvège, Hollande et Danemark baisse brusquement dans des proportions énormes. De trente-trois millions de dollars en janvier 1917, il descend à deux millions six cent quarante mille dollars en janvier 1918; ce n'est pas le blocus direct du littoral de la mer du Nord par les Anglais qui a sérieusement gêné l'Allemagne; ce sont les mesures d'ordre économique prises par les Etats-Unis pour empêcher les neutres, limitrophes de l'Allemagne, de la ravitailler.

Mais c'est surtout dans les mesures prises pour reconstruire le tonnage perdu que l'entrée en ligne des Etats-Unis a eu une grande importance, pour l'Angleterre surtout, dont les chantiers de construction manquaient d'activité. Les Etats-Unis firent un effort colossal : au moment de leur entrée en ligne, leur marine marchande jaugeait 2.750.000 tonneaux. Au 1^{er} septembre 1918, elle atteignit 3.511.915 tonneaux.

Les pertes de l'Angleterre

En outre, le président Wilson ressuscite le vieux droit « d'angarie », qui permet d'utiliser un nombre important de navires neutres de passage dans les ports des alliés.

En 1914, le tonnage de la flotte commerciale, alliés et neutres, s'élevait à 40.524.000 tonneaux dont 18.356.000 pour l'Angleterre. Le tonnage total perdu a été de 14.802.000 tonneaux.

L'Angleterre a perdu plus de 9 millions de tonnes, soit la moitié de son tonnage initial. Or, pendant les quatre années de guerre, elle n'a lancé que 3.770.000 tonneaux de navires marchands.

Il faudrait ajouter le tonnage avarié et non détruit, dont le chiffre a été considérable, privant ainsi la flotte marchande d'une partie de ses ressources et nécessitant pour les réparations une main-d'œuvre non négligeable.

Pour ce qui concerne particulièrement l'action sous-marine, elle a causé à l'Angleterre la perte de 2.660 navires, soit 6.664.417 tx.

Il convient d'insister sur le fait que, pour agir, les Allemands ont eu, depuis le début de la guerre et jusqu'à la fin, un nombre sensiblement constant de 150 sous-marins en service, mais que, sur ce nombre, la moitié à peine étaient en croisière. Malgré les formidables défenses accumulées contre cette soixantaine de sous-marins et en dépit des fautes multiples propres à restreindre l'efficacité de leur action, on trouve qu'en août 1918, le tonnage coulé atteignait encore 283.785 tonneaux, lorsque les mauvaises nouvelles eues du front commencèrent à produire leurs effets.

Il faut insister aussi sur le fait que la soixantaine de sous-marins allemands en croisière opérait dans un espace restreint qui se bornait à la Méditerranée, la Manche, la Mer du Nord, et une petite portion de l'Atlantique. C'est sur cette faible surface que les Alliés ont accumulé leurs moyens de défense, c'est-à-dire dans une région infime quand on la compare à la zone d'action possible pour des bâtiments français sur toutes les parties du Monde.

En face des dégâts commis par la guerre sous-marine allemande, il faut indiquer le nombre des sous-marins perdus.

Pendant la guerre, il a été mis en service, par les Allemands, un total de 338 unités. Le nombre de sous-marins détruits par les Alliés a été de 169 (cent soixante-neuf) seulement — en ne tenant pas compte de ceux qui ont été détruits volontairement par les Allemands à la fin de la guerre (19), des bâtiments échoués et incendiés (11), des accidents (8).

Cependant, si on tient compte de toutes les pertes dues à la guerre, on note : d'un côté 188 sous-marins allemands perdus, de l'autre côté (alliés et neutres) :

Par affaires de sous-marins, 5.765 navires... 11.987.564 tonnes par mines... 1.047.460 tonnes sans parler de 2.130.000 tonneaux perdus pour d'autres causes.

LES GRANDS RAIDS

La mission aérienne Paris-Tchad couvre l'étape Avord-Perpignan

BOURGES, 21 janvier. — Le camp d'Avord s'est éveillé ce matin dans l'ombre triste d'un brouillard opaque et l'éclaircie ne s'est pas produite au cours de la matinée. D'ailleurs, les dépêches reçues signalent un état atmosphérique semblable dans le centre de la France.

Les colonels de Goys et Vuillemin avaient donc décidé de rester ce jour encore au camp d'Avord.

Mais à 11 heures 59, bien que l'on annonce une brume brumeuse dans la région du Puy, les deux quatre moteurs quittent le camp d'Avord en direction de Perpignan.

La brume épaisse du début de la matinée à Avord s'était dissipée et le départ se produisit dans d'excellentes conditions.

Pour rejoindre Perpignan, situé à 500 kilomètres d'Avord, il faut environ quatre heures aux deux appareils.

PERPIGNAN, 21 janvier. — Le colonel de Goys est arrivé à Perpignan à 16 heures 35 et le lieutenant-colonel Vuillemin à 16 heures 40.

PERPIGNAN, 21 janvier. — Au cours du voyage Avord-Perpignan de la mission aérienne du Tchad, un portillon de la carlingue du Roland-Garros s'étant ouvert, une partie des bagages du personnel et de l'outillage a été semée en route.

D'autre part, un câble de commande du Roland-Garros s'est rompu. La réparation nécessitera quelques heures de travail. Mais la mission ne repartira que vendredi matin pour Alicante.

Le temps est actuellement au beau et l'état hygrométrique est satisfaisant.

UNE REFORME QUI S'IMPOSE

Le contrôle du commerce de l'argent

PARIS, 22 janvier. — M. J. L. Chastanet, député de l'Isère, a déposé une proposition de loi tendant à réglementer et à contrôler les banques.

Inspirée par la nécessité de défendre la petite épargne contre les banquiers véreux et plus en plus nombreux, et à la nécessité également de contrôler tout commerce d'argent, cette proposition stipule que nul ne pourra être banquier, s'il n'est Français, s'il n'a 25 ans accomplis, et s'il ne jouit pas de ses droits civils et politiques. Elle préconise la constitution d'un Conseil Supérieur Bancaire et prévoit la création de commissaires contrôleurs.

Des pénalités sont arrêtées qui vont jusqu'à la fermeture de l'établissement. Le contrôle porte sur l'emploi des dépôts et l'émission des valeurs. Les bilans sont réglementés.

Les banques étrangères établies en France seraient soumises aux dispositions de cette loi.

Après la grève de Douarnenez

Deux inculpés parisiens sont transférés à Quimper

QUIMPER, 21 janvier. (De notre correspondant particulier). — L'instruction relative aux incidents du 1^{er} janvier, à Douarnenez, se poursuit. Les inculpés, Creach Minoc et Moreau qui, on le sait, avaient été arrêtés à Paris, ont été transférés à Quimper sur la demande du juge d'instruction. Ils ont été interrogés à la maison d'arrêt.

On avait parlé de mise en liberté provisoire de Raynier, mais, comme on le pensait, M. Lallouet, avocat du maire Le Flanchec, a déposé des conclusions s'y opposant formellement. Aucune décision n'a encore été prise.

Profitant de son passage à Quimper, M. Feillet a conversé longuement avec Raynier. L'avocat de ce dernier est, paraît-il, d'accord avec son client pour demander à l'un de ses éminents confrères du barreau de Paris d'intervenir dans le procès. Nous croyons savoir que M^e Campinchi sera sollicité.

M. Le Flanchec n'a pas pu parler au Congrès communiste

PARIS, 21 janvier. — L'Intransigeant raconte que lundi un client venait à la consultation dans un des principaux pavillons de l'hôpital Lariboisière.

Un des internes examina attentivement le malade qui portait à la gorge deux plaies récemment cicatrisées.

L'examiné s'en fut assez peu satisfait d'ailleurs car M. Le Flanchec, maire de Douarnenez, c'était lui, avait appris qu'il devait se ménager alors qu'il comptait sans doute prendre la parole au Congrès communiste.

LA HAUSSE ILLICITE

PARIS, 21 janvier. — La commission du commerce et de l'industrie de la Chambre s'est prononcée à l'unanimité contre le projet de loi relatif à la hausse illicite. Elle a estimé qu'il apporterait le plus grand trouble dans le monde du commerce et par son inefficacité certaine ne mériterait au consommateur que des déceptions et des mécomptes.

Par contre, elle demande que le gouvernement obtienne le plus tôt possible au Sénat le vote du projet modifiant les articles 419 et 420 du code pénal adoptés par la Chambre en mars 1924, lequel aurait effectivement pour effet de réprimer les agissements des courtiers marrons et des véritables spéculateurs.

LE BUDGET DES AFFAIRES ETRANGERES A LA CHAMBRE

Vatican et dettes interalliées

Dans un discours profondément émouvant, M. Marin, applaudi par la plus grande partie de la Chambre, rappelle les sacrifices supportés par la France pendant la guerre pour la cause des Alliés :

1.425.000 tués ; 4.195.000 blessés ; 120 milliards de dégâts
« TOUT CELA, S'ECRIE-T-IL, DEMANDE DES COMPENSATIONS. »

PARIS, 21 janvier. — Le ton général de la presse de Paris et de province, les conversations au Palais-Bourbon et au Sénat, les lettres reçues de France et de l'étranger, par des hommes politiques de tous les partis, démontrent péremptoirement que les deux tiers au moins des citoyens français, sans compter nos « protégés », des colonies ou territoires sous mandat, sont favorables au maintien de l'Ambassade au Vatican. L'argument bien connu « un Etat démocratique n'a que des intérêts matériels et n'a pas à entretenir des relations diplomatiques avec une puissance morale » est unanimement repoussé par les hommes de bon sens, qui répondent, sans avoir besoin de longues réflexions, « Mais un Etat démocratique, comme les autres, plus que d'autres même, a des intérêts moraux et même religieux à défendre dans le monde ; il faut donc qu'il soit en conversation continue avec le Saint-Siège, comme il convient qu'il s'entretienne avec les chefs de l'Islam. »

Ce fut l'opinion de Goblet, de Challemeil-Lacour, de Waldeck-Rousseau, et même d'Emile Combes, disait hier, M. Briand; ce fut aussi celle de M. Loucheur, de M. de Monzie, de maint autre radical notoire, et des trois quarts des sénateurs, lesquels, en général, ne passent pas pour des cléricaux renforcés !

Il est donc bien établi que la suppression de l'Ambassade est une affaire de secte, une provocation froidement calculée par quelques meneurs du Cartel, plus soucieux de satisfai-

re d'obscurs et stupides Comités de sous-préfectures que de défendre le sentiment national et l'intérêt du pays. M. Herriot sait cela; pourquoi se range-t-il du côté de ces esprits étroits et de ces âmes vulgaires ? Depuis près d'une année, la politique française et la politique du Saint-Siège en Europe, en Amérique et en Orient s'inspirent de principes très voisins : les accords internationaux, les conversations de bonne foi, la paix. Pour une nation victorieuse, cela peut être dangereux quelquefois, mais nous ne jugeons pas en ce moment; nous constatons le fait. Pour une puissance comme la Papauté, c'est la sagesse même, c'est sa raison d'être. Or, c'est ce moment même, c'est cette heure où s'affirme un parallélisme réel, bien que procédant de conceptions différentes, entre Rome et Paris, c'est cette heure que M. Herriot et ses gardiens, choisissent pour séparer violemment, sans le moindre prétexte, deux ensembles convergents ! Incroyable folie !

Ce sont des propos de cette nature, je le note impartialement, qui dominent cet après-midi dans les couloirs de la Chambre. Le discours très positif de M. Engerand a fait impression. Des nouvelles d'Orient, récemment arrivées, confirment sa thèse. Mais si nul ne peut étouffer le vrai, lorsqu'il est aussi vivant, il existe de sombres puissances qui le peuvent enchaîner. On sent, ce soir, qu'elles se mobilisent.

L.-A. PAGES.

LES SEANCES

PARIS, 21 janvier. — La Chambre continue ce matin la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Fernand Engerand, député du Calvados (Union républicaine, groupe de M. Marin), poursuivant son discours dans la discussion générale, rappelle que la suppression de l'ambassade du Vatican ne pouvait être, à son avis, motivée que par une injure grave et que cette injure grave n'a pas eu lieu. L'Angleterre, pays laïque et très jaloux de son indépendance, a une ambassade au Vatican.

M. Herriot. — Le cardinal Manning s'est toujours opposé à la venue d'un nonce à Londres. L'Angleterre n'a du reste qu'un ministre à Rome.

M. F. Engerand combat la thèse du rapporteur qu'une démocratie n'a pas à se faire représenter auprès d'un pouvoir purement spirituel.

M. ENGERAND. — La République du Brésil, fondée par des disciples d'Auguste Comte, ne va-t-elle pas élever au rang d'ambassade sa légation auprès du Saint-Siège ? L'Argentine, elle aussi, a une ambassade à Rome ; le Pérou aussi et la Colombie, et, plus près de nous, le Portugal !

M. HERRIOT (sur une interruption d'un membre de la droite). — Je dois rendre cet hommage au nonce : le nonce est le diplomate non seulement le plus correct, mais aussi l'un des plus agréables que j'ai rencontrés. (Applaudissements à droite.) Mais il s'agit ici, non de courtoisie, mais d'un principe. (Applaudissements à gauche.)

M. ENGERAND. — La République du président Ebert a, elle, deux ambassadeurs au Vatican, un pour elle et un pour la Bavière.

Et après avoir rappelé les témoignages cités hier par M. Briand en faveur de sa thèse, M. Engerand ajoute : « L'Ambassade du Vatican est si nécessaire qu'elle n'a jamais été complètement supprimée : La France a toujours été représentée, au moins moralement, près du Saint-Siège. Est-il bien utile de ne laisser à notre représentant qu'une situation diminuée et un peu ridicule ? Et si le Pape ne retire pas le nonce ? celui-ci restera le doyen du corps diplomatique. (Sourires.)

Autre argument : Le maintien de l'ambassade aurait pour effet de nous assurer plus de sympathies en Italie.

M. Engerand, évoque des faits récents qui ont marqué la réconciliation de l'Etat italien et du Saint-Siège, notamment la levée du non expedit.

Nos intérêts en Orient

M. ENGERAND. — Le rapporteur a soutenu que l'ambassade du Vatican ne nous rendait pas de services ; compte-t-on pour rien la reconnaissance de la séparation et des diocésaines ?

Quant à la défense de nos intérêts en Orient, le maintien de l'ambassade est une évidence nécessaire.

« Est-ce la France qui protège le catholicisme en Orient ou le catholicisme la France ? Querelle de mots. Le certain, c'est que nos meilleurs agents en Orient ont été nos missionnaires, il faut accroître en Orient nos réserves de spiritualité. (Applaudissements à droite.)

« Pourquoi la Commission des Affaires étrangères ne reprendrait-elle pas les rapports de Barré à ce sujet ? »

M. FRANKLIN-BOULLON. — Nous nous mettrons aisément d'accord sur ce point.

M. Fernand Engerand montre comment l'idée missionnaire aurait été spéciale à la France et reprise par d'autres nations qui font des efforts considérables pour dévelop-

La guerre commerciale menée par les Allemands a subi un échec. C'est incontestable. Mais il ne suffit pas de le proclamer bruyamment. Il faut se pénétrer des causes de cet échec. Les considérations présentées ici permettent sans doute de se rendre compte que les sous-marins ont réellement « la vie dure » et que le sous-marin, employé contre les navires de commerce, est une arme terrible.

L'Angleterre désormais menacée

En 1918, une publication allemande déclarait :

« Pour le passé, l'arme sous-marine n'a été que l'instrument d'exploitation des prérogatives impérialistes de l'Angleterre. Mais, pour l'avenir, ce sera l'épée de Damoclès suspendue sur la Grande-Bretagne. »

Cette opinion semble tout à fait judicieuse et nous présenterons prochainement un plan indiquant comment on pourrait utiliser des sous-marins français dans une action contre les communications britanniques.

(A suivre). CAPTAIN SORB.



Le Docteur ECKNER, ex-pilote du Zeppelin Z-R-III, qui fit la traversée de l'Atlantique, et qui a posé sa candidature à la présidence du Reich.

APRES VINGT JOURS DE VEUVAGE UN PAIR D'ANGLETERRE SE REMARIE

LONDRES, 21 janvier. — Le 28 décembre dernier, le marquis de Winchester, pair d'Angleterre, perdait sa femme. Il y a quelques jours, dans la petite chapelle de Savoy Street, en présence de trois amis seulement, le marquis se remariait avec une veuve, fille d'un gros négociant de Londres.

Le nouveau marié est âgé de 62 ans.

Ce fut un mariage secret, mais tout le monde en parle.

UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DE BLÉS

PARIS, 21 janvier. — M. Daniel Berthelot a présenté hier à l'Académie des Sciences une note dans laquelle il rend compte des travaux de M. Blaringhem qui a réussi à croiser les blés cultivés avec certains blés sauvages très résistants, ce qui n'avait jamais été fait.

Les hybrides ainsi créés sont beaucoup plus vigoureux que les blés actuels. Ils fournissent des grains durs dans le nord de la France, où les blés durs connus n'arrivaient pas à maturité.

De plus, les croisements de ces nouveaux hybrides eux-mêmes avec les blés usuels ont donné à leur tour à M. Blaringhem d'autres lignées nouvelles d'une grande valeur culturale.

A LA MAISON DE MOLIERE

PARIS, 21 janvier. — M. François Albert vient de convoquer M. Silvain et Mme Segond-Weber, sociétaires de la Comédie Française, auxquels il a demandé de donner dans un avenir prochain leur démission. On croit que les deux célèbres artistes céderont à cette démarche.

(1) Voir nos numéros des 27 novembre, 3, 11, 20, 28 décembre et 9 janvier.

vue française, une bêtise du point de vue républicain (Interruptions et mouvements divers). Elle ne fera plaisir qu'à nos ennemis dans le monde en nous aliénant nos amis catholiques d'Angleterre et d'ailleurs (Mouvements divers).

Luttons contre les légendes

Prenons garde à la facilité avec laquelle les légendes se créent contre les nations. M. le Président du Conseil l'a vu à Genève où il eut le grand mérite de détruire la légende d'une France militariste (Applaudissements). Or, de grands prélats français sont allés en Amérique affirmer que notre pays n'est pas athée et tenter ainsi de nous y acquérir de nouveaux amis. Le Gouvernement va-t-il démentir leur action? (Mouvements divers). N'y a-t-il pas dans la majorité des hommes qui voudraient voir la suppression de l'aide au fu différé? M. le Président du Conseil lui-même...

Les dettes interalliées

De la question du Vatican, on passe à celle des dettes interalliées. Très applaudi par l'unanimité de la Chambre, M. Marin montre quelle iniquité et quel monstrueux défi à la justice ce serait que de réclamer à la France saignée à blanc par la perte de 1.600.000 hommes, le paiement intégral des sommes qu'elle a dépensées pour défendre la cause commune des alliés : sang, maisons, territoire, navires, argent, tout doit se compenser. Le député de Meurthe-et-Moselle, par de nombreuses citations empruntées à des hommes politiques anglais et américains, établit que ce principe ne saurait être méconnu sans violer l'idée même de justice (Applaudissements répétés). En fin de séance, la fixation d'une interpellation sur l'augmentation de certains tarifs de transport par voie ferrée est ajournée à quinze jours. Et l'on renvoie à l'après-midi la suite de la discussion du budget des affaires étrangères.

1.425.000 tués !

M. MARIN. — On est venu à notre secours ? Mais nos hommes ne sont-ils pas tombés eux aussi pour la victoire commune et pour des profits qu'ont réalisés les Alliés ? (Applaudissements). Il y aurait gaspillage d'argent ? Pendant quatre ans nos soldats se sont battus pour un sou par jour ! (Applaudissements). Rien de ce que les Etats étrangers ont apporté à la France n'a été gaspillé (Applaudissements). Il faut chiffrer toutes les pertes. Les pertes françaises s'évaluent ainsi : 1.425.000 tués ; 300.000 mutilés morts de leurs blessures. M. LE COLONEL PICOT. — Plus ceux qui, vivant encore, sont morts pour la nation ! les trépassés par exemple. M. LOUIS MARIN. — Chez nous, 1/6 de la population ; 1/21 de la population ; voilà les pertes de la France !

4 millions 195.000 blessés !

4 millions 195.000 blessés ! N'est-ce pas là une charge terrible pour la nation ? Et les malades non comptés comme blessés, les tuberculeux de guerre d'abord ? Et les victimes civiles ? Et l'usure de nos populations dans les régions occupées et les ravages de la mortalité dans ces pays ? Et les souffrances, les angoisses de tant de familles dont les membres étaient déportés ? (Applaudissements). Et ce dommage indirect, les 800.000 jeunes filles qui, chez nous, ne fonderont pas de foyer parce que 800.000 jeunes hommes, leurs futurs maris, la force du pays, sont tombés au front ! (Vifs applaudissements).

120 milliards de dégâts !

Et les effroyables dégâts matériels que nous avons subis ? 120 milliards 245 millions enregistrés par nos commissions d'évaluations. (Applaudissements). M. LLOYD GEORGE a parlé des usines anglaises paralysées. Mais quand chez nous 8 millions d'hommes étaient mobilisés, que devenait donc notre industrie et notre agriculture ? (Applaudissements). Faut-il parler aussi des frais de guerre ?

L'extrême-gauche ne comprend pas...

Les sentiments patriotiques exprimés par M. Marin résonnent dans l'auditoire une émotion que ne peut comprendre l'extrême-gauche. Les interruptions les plus cyniques éclatent de ce côté contre les généraux et les hommes politiques qui étaient à la tête de la France à la fin de la guerre. M. FABRY. — C'est une honte d'accueillir ainsi des paroles aussi émouvantes. M. RENAUDEL qui intervient, blâme les méthodes d'organisation qui ont précédé la guerre. Il se fait huer au centre et à droite et applaudit par ses amis. M. FABRY. — C'est au moment où l'on évoque les gloires de l'armée et les souffrances du pays que vous soulevez de misérables questions ! M. FABRY, ancien combattant, parle avec une vive émotion qui soulève les applaudissements et acclamations des deux tiers de la Chambre. L'extrême gauche ricane.

M. Herriot intervient

M. HERRIOT (se levant). — Dans un débat de cette gravité nous ne devons penser qu'à nos vifs applaudissements au centre et à droite) et ne pas laisser créer d'équivoque. Je remercie M. Marin des paroles qu'il a fait entendre (les deux tiers de la Chambre applaudissent). Il ne faut pas mêler des questions de doctrine politique à un tel débat. Bornons-nous au résumé des pertes et des sacrifices de la France (applaudissements à droite, au centre et à gauche). Ne songez pas qu'à l'holocauste douloureux de notre mère commune, la France, qui a bien le droit de demander au monde entier de l'aider (vifs applaudissements au centre, à droite et à gauche, l'extrême gauche reste indifférente). M. LOUIS MARIN reprend alors la suite de son discours destiné à montrer l'effort réa-

lisé par la France, il arrache à plusieurs reprises les applaudissements d'une grande partie de la Chambre. On revit, en l'écoutant, toutes les angoisses de la guerre. M. Marin justifie ceux qui n'ont pas voulu augmenter les impôts pendant la guerre.

Nous avons sauvé les Anglais

M. MARIN. — Tout le monde chez nous faisait la guerre. Notre effort financier a été aussi grand qu'il a pu l'être. Nos troupes ont tenu jusqu'à 750 kilomètres de tranchée. Si nous n'avions pas, au début de la guerre, protégé la côte, l'Angleterre se rendait (vifs applaudissements). Tout cela demande des compensations. Une allusion à l'héroïsme de la Belgique soulève les applaudissements de toute la Chambre. « Nos alliés nous ont interdit de réclamer les frais de guerre à nos ennemis et on nous les réclame à nous », s'écrie M. Marin au milieu des applaudissements de tous. « C'est aux négociateurs du traité de Versailles qu'il fallait dire cela, interromp un socialiste. M. Marin qui d'ailleurs n'a pas ratifié le traité de Versailles déclare que notre abandon mérite aussi des compensations. Les Américains ont exigé de nous certaines clauses et ont ensuite refusé de signer le traité. Là aussi nous avons droit à compensation. M. Marin parle d'économistes américains qui ont évalué la vie d'un homme, le premier à 10.000 dollars, le second à 3.000, le troisième à 400 dollars. VOIX DIVERSES. — C'est scandaleux ! M. MARIN. — Je ne demanderai pas de conseils à l'économiste aux 400 dollars en ce qui concerne les compensations. Le député de Meurthe-et-Moselle apprécie avec beaucoup plus de faveur les petites nations qui se sont jetées dans la guerre et dont le sort est lié au nôtre. Il plaide leur cause en même temps que la nôtre. « Dans quelle situation, dit-il, les mettrait le paiement de leur dette alors qu'on refuse de toucher leur créance. Et il conclut : « Pour le monde entier si la puissance de l'or avait une pareille influence sur la politique des nations, il n'y aurait plus de justice, plus de conscience universelle. (Applaudissements). Le Parlement de France a été bien souvent déjà la conscience du monde ; il le sera encore aujourd'hui. Si, par aventure, il ne l'était pas, c'est à la conscience populaire que je ferais appel. » En quittant la tribune, M. Louis Marin, applaudit par presque toute la Chambre, est l'objet d'une longue ovation au centre et à droite.

M. Cachin à la tribune

La séance est suspendue à 5 h. 45 pendant dix minutes. A 6 heures, M. Marcel Cachin, communiste, monte à la tribune devant un auditoire devenu très clairsemé. M. Cachin estime que la S. D. N., sous le régime du capitalisme, a fait un fiasco complet. M. HERRIOT (interrompant). — Je ne comprends pas qu'après ce que nous venons d'entendre dire au sujet des horreurs de la guerre, un député qui se dit soucieux des intérêts du peuple essaie de jeter le discrédit sur le premier effort tenté pour faire régner la paix dans le monde. (Applaudissements).

M. MARCEL CACHIN. — Ce n'est point l'idée que je combats, mais le capitalisme qui la rend inapplicable. Aujourd'hui tout le monde parle couramment de la guerre comme d'une chose possible. Il faut évacuer Cologne. M. HERRIOT. — Le Gouvernement fera respecter le traité. M. Cachin critique le plan Dawes et la politique financière de M. Clémentel. Au sujet de la reconnaissance de la République des Soviets, il demande des précisions au Gouvernement, notamment en ce qui concerne la Géorgie. M. Cachin prétend que l'an dernier la Géorgie n'a été que cinq jours en insurrection et cette insurrection était dirigée contre les mencheviks. Mensonges ! s'écrie M. Renaudel. Les Bolcheviks ont fusillé les gens par milliers. M. CACHIN. — Ils ont fusillé parce qu'ils ont été attaqués. Des allégations s'engagent à l'extrême gauche. MM. Carbery, Berthon, Piquemal et autres se font énergiquement rappeler au silence par le président.

M. Cachin reproche au Gouvernement de préparer l'encerclement de la Russie par les petites puissances. M. Herriot interromp pour protester contre un prétendu encerclement : « Nous ne voulons, dit-il, que protéger les petites puissances. La France est leur amie mais n'encercle personne. La Pologne par un long martyre a gagné le droit d'être protégée. (Applaudissements nombreux). M. Cachin fait des Soviets un étio que l'on n'écoute pas, la plupart des députés ont parti, et termine sans autres applaudissements que ceux de quelques communistes. Il est près de huit heures quand la séance est levée. J. MOLLET.

Le gouvernement posera-t-il la question de confiance ?

Ce que nous dit M. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine

PARIS, 21 janvier. — On a attribué au Gouvernement l'intention de poser à la Chambre la question de confiance quant aux crédits de l'ambassade au Vatican et de ne pas provoquer au contraire le Sénat en le mettant en face de cet ultimatum. Interrogé sur cette contradiction, M. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine, a déclaré qu'elle lui paraissait invraisemblable. « L'illogisme d'une pareille situation saute aux yeux », a dit M. Lefas. Théoriquement le Gouvernement est libre de poser quand il veut la question de confiance ou de ne pas la poser. Mais, pratiquement, il n'en est pas de même. On a vu maintes fois le Gouvernement entraîné à poser malgré lui la question de confiance. C'est ce qui pourrait arriver au Sénat s'il commençait par la poser à la Chambre sur le même sujet. « La position du Gouvernement est la même, évidemment, devant les deux assemblées. — Mais n'a-t-on pas prétendu que la position du Gouvernement n'est pas la même devant le Sénat que devant la Chambre ? — En effet, une vieille thèse soutenait que les ministres ne seraient pas tenus de se retirer devant un vote de défiance du Sénat. Mais depuis la chute du cabinet Léon Bourgeois, il n'y a plus d'un quart de siècle, cette thèse a été abandonnée. Si le Gouvernement posait devant la Chambre la question de confiance et refusait de la poser devant le Sénat, il se donnerait l'air de sous-estimer le rôle de la Haute Assemblée. Il indisposerait fort celle-ci et il lui en cuirait quelque jour. — Votre conclusion ? — Je ne suppose pas que la question de

l'ambassade au Vatican, si importante qu'elle soit pour la France au dehors, occupe dans la politique extérieure du Gouvernement une place de premier plan. M. Herriot s'est, d'autre part, défendu de vouloir traiter la question en homme de parti. Il ne posera certainement pas la question de confiance « pour ». Il serait donc assez logique qu'il ne la pose pas non plus « contre ». J'ignore d'ailleurs quels sont ses projets. La seule chose qui me paraisse impossible, c'est qu'il traite les deux assemblées différemment à cet égard.

LES FEMMES VOTERONT-ELLES AUX ELECTIONS MUNICIPALES ?

PARIS, 21 janvier. — Sur l'initiative de M. Louis Marin, une centaine de députés viennent de déposer une proposition de loi tendant à donner aux femmes, pour les élections de 1925, l'électorat et l'éligibilité aux Conseils municipaux.

AU CONGRÈS COMMUNISTE

PARIS, 21 janvier. — Le congrès du parti communiste devait terminer hier ses travaux mais, par suite de la longueur des discours sur la réorganisation du parti avec les « cellules d'entreprises », il se poursuit toute la journée et une séance de nuit sera nécessaire pour clôturer le congrès. Ce matin les congressistes se sont occupés, toujours en séance privée, de la question municipale. Cet après-midi la question syndicale est à l'ordre du jour.

L'ANGLETERRE ET LE PROTOCOLE DE GENEVE

La conférence impériale n'aura pas lieu

LONDRES, 21 janvier. — Les efforts faits par le Gouvernement britannique pour réunir à Londres, en mars prochain, une conférence impériale spéciale qui aurait recherché les bases d'un accord entre la métropole et les Dominions sur la question du protocole de Genève, ont définitivement échoué. Le Colonial Office publie en effet ce soir le communiqué suivant : La correspondance échangée avec les Gouvernements des Dominions et de l'Inde sur la possibilité de convoquer pour mars prochain à Londres, une réunion spéciale de la Conférence impériale à l'effet de discuter les questions soulevées par le protocole de Genève, indique que les exigences parlementaires dans plusieurs Dominions rendent impossible l'envoi de délégués autorisés à Londres. Dans ces conditions, la seule procédure possible maintenant semble être d'arriver à des conclusions communes par l'échange de correspondances. Le Gouvernement de Sa Majesté a fait des propositions dans ce sens aux Gouvernements des Dominions et de l'Inde. The Times, après avoir publié ce communiqué, ajoute que l'Angleterre a définitivement abandonné le protocole de Genève.

LA GUERRE AU MAROC ESPAGNOL

MADRID, 21 janvier. — D'après un communiqué officiel du Maroc, les partisans d'Abd El Krim sont assésés dans Xenon par des contingents d'Ajamas, Acherie, Beni Fuset et Beniarios. En général la situation dans la partie non occupée des Jebala est de plus en plus mauvaise pour Abd El Krim. Une très vive campagne y est menée pour en chasser les Rifains qui s'y trouvent encore, car les tribus qui ont été éprouvées au cours des opérations espagnoles en font retomber la faute sur les Rifains.

LE COMMERCE DU CONCIERGE

LYON, 21 janvier. — Depuis quelques mois, on constatait des fuites au magasin d'habillement militaire de Lyon. A la suite d'une enquête, la police arrêta le concierge civil des magasins, nommé Rivoirat. Depuis le mois d'octobre, Rivoirat avait détourné, avec la complicité d'un jeune caporal, Philippe Cluzet, 5.000 caleçons, 300 pantalons américains, 25 vestes canadiennes, valant au total plus de 300.000 francs. Ces marchandises avaient été vendues aux époux B., brocanteurs place Daubou, pour 12.250 francs sur lesquels Rivoirat avait remis 1.500 francs au caporal. Avant cette date Rivoirat avait déjà détourné 600 pantalons qu'il avait vendus à un autre brocanteur.

PORNOGRAPHES CONDAMNÉS

PARIS, 21 janvier. — La 11^e Chambre correctionnelle de la Seine a condamné par défaut pour vente de livres obscènes et de publications immorales, le libraire Le Flaoutter à 6 mois de prison et 2.000 francs d'amende, et son associé à 4 mois de prison et 2.000 francs d'amende. Plusieurs intermédiaires et des libraires qui écoulèrent la marchandise de ce commerçant, sont frappés de peines diverses allant de 4 mois de prison à 1 mois avec sursis et des amendes correspondantes.

LE CRIME DE VERDUN

Une nouvelle arrestation

VERDUN, 21 janvier. — L'assassinat de M. Deschamps, commis en plein centre de Verdun, dans la nuit du 18 au 19 janvier, a amené, ainsi qu'il a été annoncé, l'arrestation quelques heures après, de l'un des coupables, Djelloul Hozil, caporal algérien au 2^e tirailleurs caserné à Verdun. Djelloul Hozil, au cours de sa lutte avec sa victime, avait laissé sur les lieux du crime les gants de sa manche droite. Après avoir énergiquement nié toute participation au crime, Djelloul est entré dans la voie des aveux. Il a dénoncé un complice qui serait l'auteur principal du crime, un tirailleur du même régiment, nommé Mohamed Qued Mohamed. Aussitôt arrêté, celui-ci s'est dressé contre les accusations réitérées de Djelloul. Ses alibis contrôlés, ont été reconnus absolument faux. Il semble établi que son rôle dans le crime est très important.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES
Engagements, sursis, permutations, retraites, soutiens de famille, etc. Ecrire RAMUS à L'Ouest-Eclair. Joindre 0 fr. 50 en timbres-poste.

PAR SON SECTARISME, LE GENERAL SARRAIL COMPROMET LA SITUATION DE LA FRANCE EN SYRIE

PARIS, 21 janvier. — Lorsque le général Sarrail est parti pour la Syrie, il a déclaré à quelques familiers : « Je suis libéral et impartial ; mais je dois beaucoup aux francs-maçons ; je leur montrerai que je ne l'oublie pas. »

Ce singulier personnage s'est donc mis en route dans un état d'esprit positivement fou. Vieillard obstiné et encore ambitieux (il a soixante-huit ans bien sonnés) il avait décrié, le jour même de sa désignation, qu'il n'assisterait pas aux messes consulaires, qu'il refuserait ce qu'on nomme là-bas les « honneurs liturgiques », et qu'il finirait bien par lafeler l'Université de Beyrouth. Tous ceux qui connaissent la situation en Syrie, jugèrent que c'était là, propos de verbeable dément. Les faits viennent de montrer que les réalités n'ont pu guérir le général Sarrail, de cette stupide fureur antichrétienne.

Il y a peu de jours, en effet, il refusait l'emploiement de se rendre à l'Eglise pour la réception solennelle que, d'après un usage plusieurs fois séculaire, l'autorité ecclésiastique fait toujours au représentant de la France en Syrie, lors de son installation. Manquant ainsi non seulement à des devoirs de courtoisie, mais aux gestes historiques qui, dans ce pays, maintiennent le prestige de la France, M. Sarrail vient de compromettre très gravement notre cause en Orient.

Le privilège de ce qu'on appelle, là-bas, les « honneurs liturgiques » avait été maintenu constamment par l'Eglise, en dépit de toutes les vicissitudes de la politique en France ; en ces derniers temps, même les « honneurs » avaient été marqués avec une plus grande solennité, le délégué apostolique, Mgr Giannini, ayant tenu à présider lui-même les cérémonies. M. Herriot, du reste, n'ignore pas l'importance considérable de ces actes, puisqu'il y a quelques semaines, il envoyait à notre représentant à Constantinople, l'ordre formel de revendiquer les honneurs liturgiques. Or, le général Sarrail repousse ces honneurs. On va voir d'ici quelques mois les fruits de cette injurieuse sottise !

L.-A. PAGES.

Les cheminots exposent leurs doléances au ministre des Travaux publics

PARIS, 21 janvier. — M. Victor Peytral, ministre des Travaux Publics, a reçu ce matin une délégation de l'Union Nationale de Défense Professionnelle des Cheminots. Cette délégation, qui comprenait, en particulier de la question des salaires et a demandé au ministre que les décisions des réseaux soient étudiées préalablement par une commission paritaire en vue d'aboutir à une révision générale des échelles de salaires et non à des augmentations temporaires. La délégation a abordé en outre la question du mode d'élection des représentants du personnel au sein du Conseil Supérieur des Chemins de Fer ; l'application de la loi de 8 h. et les questions relatives aux réintégré et aux anciens combattants. Le ministre a promis à la délégation d'examiner ces différents points avec la plus grande bienveillance.

On trouve le cadavre d'un Breton sur la voie ferrée

PARIS, 21 janvier. — Deux employés de l'Ouest-Etat passant sur la voie ferrée à hauteur du pont Gides, près de la gare de Levallois, ont trouvé sur le ballast le cadavre de Jean Breton, né le 18 avril 1855 à Evreux (Finistère). Le corps misérablement vêtu portait à la tête une profonde blessure semblant avoir été produite par une chute. Prévenu, le commissaire de police vint procéder à une enquête. L'identité du défunt put être établie à l'aide des papiers trouvés dans ses vêtements, mais aucun de ces papiers ne faisait mention du domicile du défunt. Un certificat de pension établissait que Breton avait, la veille, touché son trimestre, soit 450 francs. Cependant Breton n'avait plus sur lui aucune somme d'argent. La police ne croit pas que Breton ait été victime d'un attentat. Elle penche plutôt vers l'hypothèse du suicide et suppose qu'étant ivre le défunt a pu tomber d'un convoi où il avait pris place pour se rendre en banlieue. Quant aux 450 francs, peut-être Breton les avait-il dépensés dans la journée. C'est ce qu'on va s'efforcer de rechercher le commissaire de Levallois. En attendant, le cadavre du malheureux Breton a été envoyé à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

UNE EXECUTION CAPITALE A NANCY

NANCY, 21 janvier. — Ce matin a eu lieu devant la prison, l'exécution capitale de François Salvador. On sait que l'inflicteur Salvador avait assassiné à un an d'intervalle, deux ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, dans le bois Le Prétre. Une foule nombreuse était maintenue à distance par le service d'ordre. Le montage de la lugubre machine commença à quatre heures. On remarquait la présence de Jacques Roussel, frère de l'une des victimes. A six heures précises, les magistrats du Paquet de Nancy pénétrèrent dans la cellule. Le défenseur du condamné assista au réveil. L'aumônier annonça au misérable que son père lui pardonnait au moment du châtiment suprême. Salvador comprit un hôte les lettres écrites dans sa cellule, puis il adressa à son avocat quelques recommandations. Platement, il assista à la messe, et c'est en silence qu'après sa toilette rapidement faite par M. Diebler, il s'abandonna aux aldes du bureau. A 6 h. 50, le visage blême de Salvador apparaît dans l'encadrement de la porte extérieure de la prison ; il est immédiatement précipité sur la bascule et le couleau tombe. Les restes du supplicié sont transportés en hâte à l'Institut Anatomique. Aucun incident n'est produit.

LE DUC DE WESTMINSTER OCCUPE LA FORET DE PAIMPONT

Les hostilités sont engagées, mais les forces anglaises ont perdu le contact avec l'ennemi

PAIMPONT, 21 janvier. — Le duc de Westminster est arrivé ce matin à Rennes à 10 h. 30. Il n'avait pas jugé bon, en effet, de poursuivre son voyage de nuit après Le Mans en raison du brouillard intense qui régnait sur la route. Une heure plus tard, la puissante Rolls Royce du prince anglais franchissait le portail de l'Hôtel de France suivie d'une seconde et prenait la direction de Paimpont. La chasse au sanglier commença à midi 30, mais ne fut pas poursuivie car de jeunes chiens arrivés récemment d'Angleterre où ils étaient habitués à courir le chevreuil égèrent la meute sur la piste d'un de ces animaux. On ne s'aperçut de l'erreur que quelques instants plus tard et le chevreuil passa à quelques mètres devant le duc qui arrêta son cheval et suspendit la chasse. Les équipages rentrèrent aux Forges de Paimpont où leur cantonnement est établi depuis samedi dernier. Seize garçons, piqueurs, limiers ou palfronniers sont chargés de l'entretien des 24 purs sanga anglais et des 92 chiens. Ce n'est pas en effet, un petit travail et il faut une véritable cuisine pour nourrir les meutes. On leur donne de la viande cuite et des bouillies de farine d'avoine et de maïs. Une grande animation règne de ce fait aux Forges où les lads anglais et français sont l'objet de la curiosité générale. Ils se laissent questionner de bonne grâce et par eux l'on apprend qu'ils ont quitté les chasses des Landes parce qu'on n'y rencontrait plus de gibier. Le duc a loué tant dans la forêt de Paimpont qu'au Camp de Coëtquidan et aux environs de Rennes quinze mille hectares, c'est dire que son activité aura beaucoup à s'employer avant qu'il songe à nous quitter. Les battues auront lieu presque tous les jours, les premières sans invités, mais il est probable que le duc se rendra sous peu aux devoirs d'hospitalité.

Le coup d'œil sera certainement magnifique et les péripaties ne manqueront pas d'être des plus variées. Cependant il est à regretter que les chasses à courre anglaises n'adoptent pas les cors français dont les sonneries constituent la plus belle attraction de ces spectacles grandioses. Les chasseurs sont munis d'une petite trompe qui ne se fait entendre qu'à peu de distance et cette particularité les oblige à suivre de très près, car, distants de plusieurs kilomètres, il serait impossible d'obtenir le ralliement en temps opportun.

Au château de Comper
Laisant ses équipages aux Forges, le duc de Westminster a traversé la forêt de Paimpont dans toute son étendue pour se rendre à 13 kilomètres de là au château de Comper. Ce château historique se dresse sur les confins du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. C'est un des plus beaux manoirs de la région. Les vestiges de ses fortifications et l'étang superbe qui l'avoisine en ont fait un site très goûté des touristes et y viennent nombreux durant la bonne saison. M. de Charette, l'aimable propriétaire, a bien voulu nous donner quelques renseignements sur le passé de son castel ancestral. « La première partie de ce château, nous a-t-il dit, date du 12^e siècle, la seconde remonte au 14^e, mais fut restaurée en 1867. « Ce fut autrefois une des plus redoutables places fortes de la Bretagne et la duchesse de Laval, aidée par les Anglais (c'est la première fois que l'on note ici leur présence) y soutint contre le roi Henri IV un siège mémorable. Un des fidèles lieutenants du roi fut blessé près du pont-levis et mourut en arrivant à Rennes. Pour se venger, Henri IV ordonna la démolition du château qui fut sacrifié en partie. « Quelques-uns des épisodes les plus fameux de la chouannerie eurent ces murs pour théâtre et une seconde fois le manoir en devint la victime, il fut en effet brûlé et c'est à grand peine que l'on put sauver l'aile gauche que vous voyez aujourd'hui à peu près intacte. « La salle d'armes et sa cheminée monumentale, ainsi que la salle des Anglais, subsistent encore actuellement. Une des curiosités est l'épaisseur des murs qui ne font pas moins de deux mètres dix. En outre, des souterrains relient les fortifications au château de Montfort. « J'ai loué ce castel pour une période de trois mois au duc de Westminster. Il ne pourra l'habiter que d'ici huit jours, car il faudra procéder à des aménagements assez importants. « Je crois que le petit-fils de la reine Victoria se plaira ici et ses intendants ont trouvé l'endroit particulièrement « beautiful ». « Il ne pourra toutefois profiter des chasses et de l'étang qui sont loués à Mme Guillemot et à son gendre, M. Porten de la Morandière, qui habitent Rennes. « Cet étang est très poissonneux, mon grand-père y pêcha un jour un brochet de 32 livres et je me souviens y avoir levé moi-même une carpe de 18 livres. « Vous le voyez, le duc dont le nom patronymique « Crosvenor » signifie « grand veneur », ne pouvait choisir pour son séjour en notre région, un endroit qui fut plus en harmonie avec ses goûts et plus propice à l'exercice du plus aimable des passe temps. » C. FAVREL.

GE QUE FEMME VEUT

Toute femme est femme de goût. L'harmonie de votre ménage sera donc parfaite, Monsieur, si, de votre côté, vous êtes homme de goût. Sinon, le parti le plus sage sera de vous résigner à ne juger les êtres et les choses que par les yeux de votre femme. — Soyez tranquille, vous ne vous en repentez pas, bien au contraire, car, pour commencer, votre voiture se trouvera être une jolie et spacieuse 10 CV. TH. SCHNEIDER, de BESANCON.

LE PRIX DE TRANSPORT DES BICYCLETTES

Une proposition des députés d'Ille-et-Vilaine

PARIS, 21 janvier. — MM. les députés d'Ille-et-Vilaine estiment que la bicyclette doit être considérée pour l'ouvrier comme un instrument de travail, se sont accordés pour demander que l'enregistrement de ce moyen de transport au bureau des bagages soit ramené à 0 fr. 70 au lieu de 1 fr. 55, chiffre actuellement fixé.

DANS LA RÉGION



LE BAL DES PROVINCES DE L'OUEST

Le bal du 7 février, s'annonce comme de avoir été des mieux réussis, et nous n'insisterons pas sur son organisation, car nous savons tout le mal que se donne le Comité et nous ne doutons pas que le succès couronnera ses efforts. Mais cependant, qu'il nous soit permis de nous faire l'écho des bruits qui circulent en ville et qui tiennent telles ou telles dames qui auront des toilettes magnifiques qui ne laisseront rien à envier aux modèles de la capitale.

AVIS donc aux amateurs, à cette soirée vous aurez de la belle musique, de belles toilettes, des fleurs, une surprise et ce qui ne gâtera rien, un bon buffet sous les ordres du Maître Hennery.

Les cartes sont en vente dès maintenant, chez Mme Laigret, professeur de danse, rue Saint-Martin ; MM. Boisseau, Paradis des Enfants, rue Gambetta, 39 ; Brilliet, chaussures, rue Gambetta, 40 ; Chollet, confecteurs, rue Gambetta, 23 ; Chesnais, boulanger, rue du Pavé, 1 ; Dufour, Hôtel Continental ; Deville, « A l'Aiguille d'Or », rue Gambetta, 34 ; Gobeau, chaussures, avenue Thiers, 36 ; Legret, peintre, rue Nationale, 70 ; Lacourt, chaussures, rue des Minimes, 31 ; Mérimon, pâtisseries, place de la Mission ; Marchand, rue Nationale, 65 bis ; Pottet, 3, place de la République ; Quémel, 88, rue de la Pelouse ; Touchet, 15, place Saint-Nicolas ; Theurion, boulanger, rue d'Échetal.

une sonate pour violoncelle, de Beethoven ; celle pour Violon de Debussy (œuvres connues, sauf Branlys peu jouée en France). Interprétation remarquable de netteté, de précision. Que dire encore et que faut-il admirer le plus chez ces merveilleux interprètes ? Leur grand talent ou leur modestie d'interprétation ? Il semble bien que tout commentaire soit superflu. Expressions leur donc notre sincère reconnaissance des délicieux instants qu'ils nous octroyèrent si largement et notre vif désir de les revoir bientôt.

A l'Œuvre des Murières

Les Aventures Merveilleuses d'un Enfant de Paris, à l'Œuvre des Murières, constituent par excellence le spectacle idéal des familles. Il faut avoir vu : les 8 nouveaux décors spécialement conçus pour cette féerie, la cadence rythmée des changements à vue, les Parolaines de Delft, poses enfantines, et la présentation impressionniste, symphonie en blanc et noir, de la *Fumerie d'Opium*.

C'est de plus, un spectacle original, de conception neuve, signé des meilleurs artistes de notre ville : Gaston Muller, Albert Poignand, Jean Würth ; orchestre de M. Charles Pautonnier et mise en scène de M. Morys-Touchar.

Dimanche 8 février, première matinée à 16 h. 30 très exact.

Los spectacles d'aujourd'hui

ALHAMBRA. — 8 h. 30. *Poules en folie*, grande revue en 2 actes et 10 tableaux.

PALACE-CINEMA. — Matinée, 2 h. 30 ; soirée, 8 h. 45. Principaux films : *Le Foyer qui s'éteint*, superproduction dramatique ; *Gaumont-Actualités*.

CINEMA-PATHE. — Matinée, 2 h. 30 ; soirée, 8 h. 45. Films principaux : *L'Homme aux Camées*, drame ; *Pathe-Journal*.

SYNDICATS & SOCIÉTÉS

LA GERBE. — L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche prochain 25 janvier à 16 heures précises, salle des Conférences. Vu l'importance des décisions à prendre, les sociétaires sont instamment priés d'assister à cette réunion.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE. — M. le Directeur de la Caisse d'Épargne du Mans a remis à M. le Préfet de la Sarthe la somme de 50 francs au profit du Comité départemental des Mutillés et Réformés de la guerre. Après avoir adressé ses remerciements au Directeur, M. le Préfet a transmis la somme au trésorier-payeur général, agent comptable du Comité.

Hémorroïdes

Les personnes qui souffrent des douleurs atroces causées par les hémorroïdes retrouvent une sensation de bien-être et un soulagement immédiat par l'emploi de la Pomme Cadum qui leur procure un soulagement en employant à temps la Pomme Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartrès, gale, éruptions éosinophiles, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, plaies.

KERMESSE-CONCERT DU MUTILÉ SARTHOIS

La *Kermesse-Concert*, organisée au profit de la « Caisse de Secours » de la Société, s'ouvrira à la Bourse du Commerce, le samedi 24 janvier courant, à 15 heures.

Cette fête de bienfaisance, qui sera digne de l'œuvre réalisée par le *Mutilé Sarthois*, comprendra deux représentations : l'une le samedi, à 15 heures, l'autre le dimanche 25, à la même heure, et un bal, le samedi 21 heures.

La Société s'est assurée le concours de Mme Huuguette Duffos et de M. Denis d'Inès, sociétaires de la Comédie Française, pour l'après-midi du samedi, de la Maison de couture Philippe et Gaston, avenue des Champs-Élysées, et de M. Jacques Heyendal, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles, soliste des Concerts Rouge, pour les deux matinées.

Lire dans *L'EXPORTATEUR FRANÇAIS* de cette semaine une importante étude de Louis LOUCHEUR : **L'influence de la balance commerciale sur les fluctuations du franc.**

CLAUDE FARRÈRE AU MANS

Certains noms sont évoqueurs d'images. Celui de Claude Farrère, qui a une si jolie sonorité, est de ceux qui parlent le plus séduisant langage à l'oreille du public.

Qu'on annonce le prochain passage ici du Mans et de la Sarthe, vibrent d'un juste sentiment de curiosité et de satisfaction. À l'exemple des Parisiens, si privilégiés au point de vue intellectuel, ne vont-ils pas pouvoir marquer d'un trait particulier dans leur mémoire, le jour où ils l'auront entendu parler de son génial ami Pierre Loti.

La conférence Farrère, qui est connue sous le patronage de l'Union des Grandes Associations a été fixée le mercredi 28 courant, à 8 h. 45 du soir, en la salle des Concerts.

La vente des billets et la location des places ont lieu dès maintenant, à la maison Andrieu, ancienne maison Macca, place Thiers.

UNION AUTO-CYCLISTE DE LA SARTHE

À la suite de l'assemblée générale, qui s'est tenue le dimanche 18 janvier, le Comité pour l'année 1925 est constitué comme suit :

Bureau administratif :

Président, M. Georges Jagot, 74, rue Chanzy ; secrétaire, M. André Piron, 26, rue Nationale ; trésorier, M. Emile Boyeau, 3, rue de la Perle ; secrétaire-adjoint, M. Rodolphe Gouliard, 36, rue de la Croix-Blanche ; trésorier-adjoint, M. Ernest Maillard fils, 6, avenue du Pont de Fer.

Commission d'initiative : Vice-présidents : M. Adolphe Salmon, 14, rue Barbier ; M. Bustave Bouquet, 12, rue de la Perle.

Commissaires : M. Gabriel Joly, 26, rue Nationale ; M. Emile Boisseau, 39, rue Gambetta ; M. Gaston Renault, 132, route d'Alençon ; M. André Porge, 14, rue Ouvray ; M. Eugène Bland, 40, rue Couillard ; M. Maurice Bland, 22, route de Rouillon.

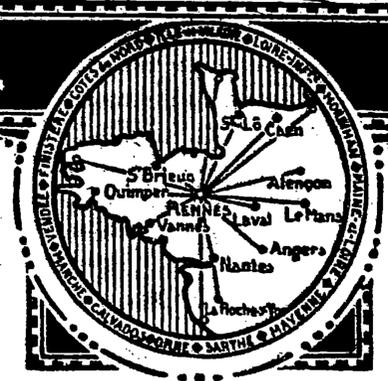
Rapports que le banquet officiel de l'U.A.C.S. aura servi à l'Hôtel de Paris, le dimanche 25 janvier à 19 h. 30. Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 24 janvier, chez M. Boyeau, trésorier, 3, rue de la Perle. Couvert 15 francs.

MATINÉES & SOIRÉES

Musique de chambre — 2^e Concert

Trois grands artistes : Capet, violoniste ; Lévy, violoncelliste ; Loyonnet, pianiste, au talent hors pair, unanimement consacré, viennent nous donner le régal d'une séance de musique de chambre. Bien modestement, en disciples respectueux des Grands Maîtres, ils se contentent de faire de la Bonne Musique... et notre joie fut sans mélange d'être enfin momentanément débarrassés de l'égoïste exécution du virtuose péaniste en rupture de pédale ou du violoniste en mal de vibrato intensif.

Programme tout copieux, mais largement suffisant ; deux trios (Beethoven et Brahms) ;



LE MANS
RÉDACTION, PUBLICITÉ ET ANNONCES
BUREAUX : 9, place Thiers (Tél. 6-71)

LAVAL
RÉDACTION, PUBLICITÉ ET AVIS D'OBSÈQUES
BUREAUX : 34, Quai d'Assésières (Tél. 2-47)

ORLEANS
RÉDACTION : M. FRANGEUL, rue Saint-Jean, 157
PUBLIÉES ET ANNONCES
Publicité : Agence HAYAS, 45, boulevard des Alliés (Téléphone 9-80)

SAINTE-LO
RÉDACTION
M. VIDIEU, 41, Rue de la Merne (Tél. 143)
PUBLIÉES ET ANNONCES
M. LEMASSON, Libraire, 2, Place Gambetta.

CHEMUN
AGENCE RÉGIONALE
SALLE DE DÉPÊCHES, PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS
26, Rue Tour Carrée.

Courrais ; François du Cauzé de Nazelle, lieutenant au 117^e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, à Namers et Elisabeth Didelet, s. p., à Paris, 7, rue Eugène-Labiche ; Eugène Dagoreau, cultivateur, à Courrais et Marihe Gros, s. p., à Namers.

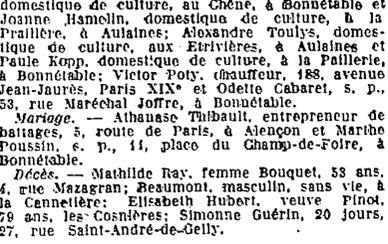
Bonnétailleur

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jeannine Petit, 26, rue St-Nicolas.

Publications de mariages. — Raymond Lochet, domestique de culture, au Chêne, à Bonnétable et Joanne Hamelin, domestique de culture, à la Prairie, à Aulaines ; Alexandre Touly, domestique de culture, aux Erévillers, à Aulaines et Paul Kopp, domestique de culture, à la Pallerie, à Bonnétable ; Victor Pory, chauffeur, 188, avenue Jean-Jaures, Paris XIX^e et Odette Cabaret, s. p., 58, rue Maréchal Joffre, à Bonnétable.

Mariage. — Athanasie Thibault, entrepreneur de battages, 5, rue de Paris, à Alençon et Marihe Poussin, s. p., 11, place du Champ-de-Foire, à Bonnétable.

Décès. — Mathilde Ray, femme Bouquet, 53 ans, 4, rue Mazagan ; Résumont, masculin, sans vie, à la Cannellière ; Elisabeth Hubert, veuve Pinot, 79 ans, les Cosnières ; Simone Guérin, 20 jours, 27, rue Saint-André-de-Gelly.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION ECONOMIQUE

Sous-commission de l'Epicierie

Prix indicatifs pour la ville d'Alençon des denrées de première nécessité en bonne qualité, à la date du 17 janvier 1925. Ces prix ont été établis par une Commission composée de représentants de maisons de gros, de maisons de détail, de maisons et succursales, de coopératives et de consommateurs.

Cafés torréfiés le kg. 16.40 à 18 fr. ; pâtes alimentaires (en paquets) le kg. 4 ; graisse végétale, le kg. 6.40 ; margarine de table, le kg. 7.50 ; haricots blancs (brézins) le kg. 2.85 ; haricots blancs étrangers, le kg. 2.40 ; huile d'olive, le litre, 9.35 ; le kilo 10.40 ; huile d'arachide, le kg. 7.35 ; le litre, 6.50 ; vinaigre alcool (7°) le litre 1.30 ; chocolat bonne qualité sans marque le kg. 6.40-7 ; fromages camemberts (en boîte) la pièce 2.40-2.80 ; gros œufs, le litre, 0.50 ; bon vin rouge (9°) le litre 1.40 ; savon 72%, le kg. 4 ; sucre cassé par paquet de 1 kg. le kilo 2.55 ; pommes de terre rondes jaunes, le kg. 0.55.

UN DERAILLEMENT. — Mardi soir, le train de voyageurs devant arriver en gare d'Alençon à 22 h. 09 a eu un retard de 46 minutes dû au déraillement d'un train de marchandises, en gare de Vingt-Hanaps. Les dégâts matériels sont assez considérables. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

VOL. — M. Rollini avait laissé il y a quelques jours, une paire de brodequins à Saint-François, mais lorsqu'il vint pour les reprendre, ils avaient disparu. Le jeune D... Roger manoeuvre s'en était emparé. La police ayant eu vent de la chose, lui a dressé procès-verbal.

LE CADRAN DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN. — M. Huet Desauvais, avocat et conseiller municipal, a demandé au Conseil municipal de décider que le cadran de l'église Saint-Germain fonctionnerait électriquement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la suite qui sera donnée à cette proposition.

Saint-Loyer-des-Champs

IL VOLE SES CAMARADES. — Le 13 janvier, l'italien Bordiga Carlo, 25 ans, qui logeait chez Mme Martin, avec les nommés Trivella André et Pavan Antonio, terrassiers à la voie ferrée, déclarait à ces deux hommes que malade, il ne pouvait se rendre au travail.

À son retour, Trivella constata que sa valise avait été fouillée, et qu'une somme de 12 francs avait disparu ainsi qu'un pantalon, un rasoir mécanique, des mouchoirs, des chaussettes, le tout d'une valeur de 114 fr.

Pavan, lui aussi, avait été victime du vol d'un billet de 50 fr., d'un autre de 10 fr. Le voleur avait encore emporté un veston, un maillot, une paire de bretelles, des mouchoirs et des faux-cols, le tout évalué à 213 francs.

Bordiga qui a pris à Argentan la direction de Paris, avait eu soin de laisser un mot à ses camarades pour leur dire qu'il était l'auteur des vols. Une information a été ouverte contre lui.

Sainte-Honorine-la-Guillemette

MARI BRUTAL. — Le 18 janvier, la femme Leporlier, née Bernier, ayant fait conduire sa petite fille au domicile de ses parents, son mari se mit en colère et lui porta un violent coup de pied à la cuisse gauche.

La femme Leporlier s'est fait examiner par un médecin. Elle a porté plainte contre son mari qu'elle dit jaloux, alcoolique, et qui déjà, en 1923, a été condamné pour violences envers sa femme. — Enquête.

Argentan

ÉTAT-CIVIL. — Naissances. Jugement de légitimation de l'enfant Grégoire Paulette ; naissance de Charles Roland, 59, rue du Fort.

Publications de mariages. — Marcelle Camille ; boucher, à Namers et Jerry Marcelle, s. p., à

DANS LA RÉGION



ÉTAT-CIVIL. — Naissances. — Geneviève Leneveu, au Filloquet ; Guy Auriau, 1, place de la Halle.



CHEZ LES STENO-DACTYLOS

Le dimanche 18 janvier a eu lieu, à 9 h. 30, école de Bel-Air, l'Assemblée générale de l'Association des Steno-Dactylographes de la Mayenne.

Après l'appel nominal des membres actifs de l'Association, le trésorier, M. Guibé, rend compte de la situation financière de l'Association. Recettes : 4.903 fr. 05 ; dépenses : 4.833 fr. 40. L'année 1924 se clot donc avec un bon de 68 fr. 65 plus 137 fr. 63 à la Caisse d'Épargne.

Le trésorier, M. Guibé, est vivement félicité de sa bonne gestion.

M. Hiret, vice-président, au nom de tous les membres de l'Association tient également à féliciter le président, M. Bomal, du dévouement qu'il apporte.

Le Président prend ensuite la parole et ayant passé en revue l'année écoulée, il donne à tous de précieux conseils concernant la bonne marche de l'Association.

Le Président remercie les membres honoraires de leur dévoué concours, ainsi que la Municipalité de Laval, la Chambre de Commerce, le Conseil Général, sans oublier toute la Presse.

Il est procédé ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'Administration, dont le nombre des membres est porté de 12 à 14 en raison de l'extension progressive de l'Association.

L'Assemblée générale valide les élections de MM. Auguste Gaumé et Gaston Bouvier au Conseil d'Administration.

Sont élus à l'unanimité : Mme Houdayer, MM. Stindel, Tréregé et Gouget. Sont élus : Mme Duval et M. Tréchet.

Le Conseil élit son bureau qui se trouve composé comme suit :

Président : M. Eug. Bomal ; vice-président : M. Hiret ; vice-présidente : Mme Stindel ; secrétaire : M. Gaston Bouvier ; secrétaire-adjointe : Mme Tréregé ; trésorier : M. Guibé ; trésorière-adjointe : Mme Corson ; administrateurs : Mmes Houdayer, Duval, MM. Stindel, Tréregé, Gouget, Auguste Gaumé, Tréchet.

L'Assemblée générale décide de porter de 1 fr. à 2 fr. l'amende en cas d'absence non motivée, et le local de l'école de Bel-Air devant trop étroit, de faire les réunions de l'Assemblée générale à la Mairie de Laval.

Publications de mariages. — Casimir Kerguen, employé de minoterie, rue Victor-Hugo, cour des Bains et Suzanne Lamusse, déveuse, 54, rue Victor-Hugo ; Edouard L'Éguillier, employé aux chemins de fer, 86, rue de Paris et Angèle Gosselin, Meuse, 59, rue d'Atthis.

Décès. — Apollon Dupont, 63 ans, journalier, 99, rue du Domfront ; Denise Paumier, 1 an, 69, rue de Domfront ; Jean David, 12 jours, 179, rue de Paris ; Marie Laire, 24 ans, sautoire, au Callou ; Auguste Lecheval, 80 ans, marchand de charbon, 275, rue de Paris ; Marie Foucault, veuve Martin, 81 ans, s. p., 41, rue de Paris.

ÉTAT-CIVIL — Naissances. — Geneviève Leneveu, au Filloquet ; Guy Auriau, 1, place de la Halle.

ÉTAT-CIVIL — Naissances. — Montique de Marragon, 80, rue d'Ernée.

Publications de mariages. — François Rabin, employé du commerce, 1, rue Basse-des-Bouchers et Nathalie Pannier, ouvrière, à Alexan.

Décès. — Marie Derenne, célibataire, 61 ans, 21, rue du Pont d'Assésières ; Edouard Bonhomme, 3 ans, 8, rue d'Ernée.

M^r ROUX, notaire au Mans, 6, rue des Mintmes, **DEM. DE SUITE UN BON CLERC** sachant faire tous actes courants.

LUNETTERIE -- OPTIQUE

GRIBONVAL, Opticien, LE MANS, 8 bis, av. Thiers. R. C. 1.073 Lunettes, Pince-Nez, Baromètres, Compas, Alcomètres. Articles Photo. Appareils de T. S. F. — N'A PAS DE VOYAGEUR.

Laboratoire d'Analyses

F. HAMEL Docteur en Pharmacie Anc. Élève Institut Pasteur Expert près le Tribunal

URINE — SANG — BACTÉRIOLOGIE LAIT — EAUX — CIDRES — ENGRAIS

10, Place Thiers - LE MANS - Téléphone 6-12

MERCERIE, BONNETERIE EN GROS

de VOYAGEUR pour visiter

Frais de route, fixe, commission auto fournie par Maison. Clientèle exigée. — PERRUT et COLLIGNON, LE MANS.

CITRONNADE DUBOIS

GEORGES DUBOIS LE MANS

(« A LA PARISIENNE »)

10, RUE MARCHANDE, LE MANS

Confections : Dames, Fillettes

MESURES — COUTURE

Prix modérés

ACHAT AU MAXIMUM de Bibliothèques et tous Livres anciens et modernes. — G. MORIN, 6, rue Richelieu, Le Mans. Se rend s^r pl., à ses frais.

ANNONCES ECONOMIQUES

0 FR. 25 LE MOT

Paraissent dans nos Editions de Normandie, lues dans LA SARTHE, L'ORNE, LE CALVADOS, LA MANCHE ET LA MAYENNE.

Nos Annonces Economiques sont toujours payables d'avance.

Mirimum par insertion : 2 fr. 50 !

On demande bonne modiste, 18 à 25 ans, logée, nourrie, bons appointements. Sérieuses références exigées. Leclair, ancien, place Nationale, Saint-Julien-du-Harouët (Manche), 16.43-AE

Venteuse en chaussures munie de sérieuses références exigées. Sérieuses références exigées. Ecrite, en indiquant conditions, à Mme Jouvier, 49, boulevard François-I^r, Le Havre.

Céder de suite pour cause santé : Très bon fonds de sellerie-boufflerie dans sous-préfecture de l'Orne. A saisir. S'adresser l'Ouest-Eclair. 6293-AE

Cherche femme de ménage deux après-midi par semaine. S'adresser N° 3.993, Ouest-Eclair, LE MANS. 4297-AE

Occasion pour charcutier, à vendre, cause transformation, excellente machine à bacher marchant au moteur, visible en état de marche jusqu'au 30 janvier. S'adresser Ruyer-Blanchard, Saint-Lô. 6297-AE

On demande, pour Le Havre, chez jeune dame veuve avec trois enfants, personne de 25 à 45 ans, sachant cuisine bourgeoise et peu de ménage, et femme de chambre sachant un peu couture, aimant les enfants, place stable, bons gages, et rémunération personnelle élevée. Sérieuses références exigées. Ecrite, en indiquant conditions, à Mme Jouvier, 49, boulevard François-I^r, Le Havre.

Céder de suite pour cause santé : Très bon fonds de sellerie-boufflerie dans sous-préfecture de l'Orne. A saisir. S'adresser l'Ouest-Eclair. 6293-AE

Fabri. Menuiserie mécanique, Alençon, demande bons menuisiers, bons salaires, logement pour famille. 4294-AE

Véritable occasion : Superbe chienne cocker, 30 mois, bleu rouan, pedigree, illustre, valeur 1.000 francs. Céderait à 300 francs. Ecrite Ouest-Eclair. 6295-AE

Bon fonds d'Epicierie-Mercerie-Bonneterie à céder de suite, avec irremuable, dans bon quartier commercial du Mortainais. Ecrite : Cahours, expert, Mortain. 4297-AE

A vendre, cause double emploi, bicyclette à moteur « La Française », état neuf, marche garantie, 1.200 francs. Ouest-Eclair, Ferté-Macé. 4609-AE

Personne très sérieuse, libre le 1^{er} mars, très au courant de la partie, demande place générale ou enlevée de magasin nouveautés, confecteurs. S'adresser à l'Ouest-Eclair. 4381-AE

Ouvrier Charcutier désirant apprendre achat demande place. S'adresser dépositaire, Ouest-Eclair, Ferté-Macé. S'adresser l'Ouest-Eclair. 1606-LE

Jeune homme très sérieux demande place dans garage. S'adresser au Journal. 4297-AE

On demande contremaître de scierie connaissant les machines pour sabots et semelles de galoches, Rochemont, Saumonsnil, par Valognes.

A vendre, Fiat M. 2, 17 HP., 1.800 kilos, carrosserie en bois, état de marche, 12.000 fr. Dubost, 21, rue de la Fontaine, Cherbourg.

On demande pour usine à gaz dans la Manche les machines pour sabots et semelles de galoches, Rochemont, Saumonsnil, par Valognes. S'adresser à l'Ouest-Eclair. 4381-AE

Céder pour cause double emploi Magasin d'alimentation, agencement moderne. Fonds, matériel et marchandises : 25.000 francs. S'adresser : Yergier, Locations, Laval. 4604-AE

Le Temps qu'il fait
Aujourd'hui 22 janvier : Saint Vincent
Le soleil se lève à 7 h. 35 et se couche à 16 h. 30

C'est le bon sang que donnent les PILULES PINK qui rend le corps de vos enfants souple et dispos.

en Bretagne et sur l'Océan; calmes, en Méditerranée.
Les maxima de la veille ont été de : 5 à Paris, Chartres; 6 à Toulouse, Metz, Lyon; 7 à Bordeaux, Brest; 9 à Strasbourg; 13 à Montpellier; 16 à Marseille, Perpignan; 19 à Nice; 14 à Argentan, Nancy; 2 à Dijon; 4 à Limoges, Bourges; -1 à Clermont.

HEURES DES MARÉES
Table with columns for location (Trouville, Cherbourg, Granville, etc.) and times for high and low tide.

UNE CRÈME QUI SENT BON ÔTE LES POILS
La mode et l'hygiène exigent de plus en plus la suppression des poils et duvet superflus...

LE BON RHUM BLACK
Cakanove-Bordeaux
A NOS CORRESPONDANTS

SALTRATES RODÉL POUR BAINS
CONTRE LES MAUX DE PIEDS
Si vous avez des cors ou durillons douloureux...

BONS de la Défense Nationale
exonérés de l'impôt général sur le revenu et de tous les autres impôts.
LE PLUS COMMODE DES PLACEMENTS A COURT TERME, LE PLUS AVANTAGEUX ET LE MIEUX GARANTI CONTRE TOUS LES RISQUES

En vingt minutes, sans sel ni vinaigre, vous teignez tous les tissus avec la nouvelle teinture la KABILINE
30 nuances délicieuses dans toutes drogueries, merceries, épiceries, etc.

L'UNION RENTES VIAGERES DE 8 A 21%
ASSURANCES SUR LA VIE POPULAIRES
FONDÉE EN 1829 Renseignements à Paris, 8, Place Vendôme, en Province dans toutes les Agences de la Compagnie.

Feuilleton de L'Ouest-Eclair du 22 janvier 1925
UN FILS DU PEUPLE
Par la Baronne ORCZY (Adapté par Louis d'Arvers.)

se sentait nerveux et embarrassé. Il se trouvait entre deux hommes soutenant chacun une thèse contraire et, chez l'un comme chez l'autre, il avait cru entendre l'accent de la sincérité.

Et vous osez me dire en face que la parole d'un usurier juif vaut celle d'un gentilhomme hongrois?
Je ne dis rien de pareil, Monseigneur, mais j'ai peur que devant les tribunaux de Gyongyos les papiers que vous avez signés...

Et vous osez me dire en face que la parole d'un usurier juif vaut celle d'un gentilhomme hongrois?
Je ne dis rien de pareil, Monseigneur, mais j'ai peur que devant les tribunaux de Gyongyos les papiers que vous avez signés...

250.000 florins, qui en représentent largement le prix.
J'aurais voulu attendre aussi longtemps qu'il vous serait nécessaire, ajouta-t-il vivement, ému par l'expression humiliée et douloureuse du visage de son interlocuteur...

LA BANQUE RENÉ LOYER
délivre en tout temps des BONS DU TRÉSOR 6 % 1923
qu'elle vend invariablement 500 francs plus intérêt couru depuis la date de coupure et qu'elle rembourse invariablement sans aucun préavis à la minute même où vous le désirez au prix d'achat augmenté des intérêts courus.

Table with columns: Terme, Cours, Préc. Jour. Lists various financial instruments and their current market values.

Table with columns: Comptant, Obligations, Fonds garantis par l'Etat. Lists various bonds and their market values.

Table with columns: Actions, Fonds étrangers. Lists various stocks and foreign funds with their market values.

Table with columns: Valeurs Régionales, Marché en Banque. Lists regional values and bank market data.

Officiers Ministériels

Etude de M. GOMMIER, huissier à Evron. VENTE AUX ENCHERES de matériel et objets divers. Le dimanche 25 janvier 1925, à 3 heures, aux Fours à Chaux de Noyers, commune d'Evron.

Etude de M. LEBLANC, notaire au Mans, 33 rue de l'Étoile. A VENDRE L'AMBIABLE GRAND ET BEL IMMEUBLE au Mans, pouvant convenir à tout commerce ou pour bureaux.

Etude de M. FAUCONNIER, notaire à Nantes, 1, place Lafayette. A VENDRE PAR ADJUDICATION En l'étude et par le ministère de M. Fauconnier, notaire, le 2 février 1925, à 2 heures et demie.

Etude de M. BIENVENU, Notaire à Lorient. A VENDRE A L'AMIABLE A LORIENT 1° ATELIER DE MENUISERIE-MECANIQUE, rue Louis Blanc, n° 34.

Etude de M. Cousinou, notaire à Evreux. A louer, à Verneuil-sur-Avre (Eure), rue Gambetta, n° 35. MAISON D'HABITATION style normand, avec vaste jardin et dépendances.

A LOUER, pour entrer en jouissance de suite. UNE JOLIE MAISON d'habitation, avec jardin et communs, située à Aigleçon, rue du Cours, n° 50.

A CEDER cause de santé, centre Saint-Malo, ALIMENTATION GENERALE, magasin propre à tout commerce, long bail, très beau logement.

Etude de M. LE GALLO, notaire, à Plouay. A LOUER, pour le 1er septembre 1925, 1° MAISON DE COMMERCE avec toutes ses dépendances situées place de l'Eglise et rue du Budo.

A CEDER DE SUITE BON FONDS DE CONFECTION lingerie et blanc, situé en plein centre, ville du Mans. Prix à débattre.

Etude de M. FRANDEBEUF, notaire à Laval. A CEDER : 1° BON FONDS DE CARROSSERIE exploitée ville de l'Ouest dans vos terres.

BON FONDS DE BOUCHERIE avec bail avantageux. Pour tous renseignements, s'adresser au BOULANGERIE faisant 120 à 130 quintaux par mois, à céder. Ecrire : R. L. à l'Ouest-Eclair.

Etude de M. JOLY, notaire à Saint-Martin-des-Besaces. A VENDRE DE GRE A GRE, un matériel de boulangerie des-Besaces, au bout, dont l'acquéreur pourrait continuer l'exploitation.

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTE Très bon fonds de commerce EPICERIE - MERCIERIE CAFE ET TABAC à ANGERVILLE, lieu dit La Forge-Moisy.

Etude de M. BEC, docteur en droit, notaire à Fougères. Suivant acte reçu par M. Bec, notaire à Fougères, le 12 janvier 1925 enregistré à Fougères A. C., le 24 janvier, suivant folio 119, case 601, la Société en commandite "Hamel l'Hermelin et Cie" ayant son siège social à Fougères, rue Maupile, et pour objet le commerce et la fabrication et de la vente de la chaussure, a vendu à Monsieur Francis-Amand-Marie MARTEL, fabricant de chaussures, et à Madame Emilienne RUFFAULT, son épouse, demeurant ensemble à Fougères, rue Maupile, n° 8, le matériel, l'outillage et machines, et les marchandises dépendant du fonds de commerce exploité par la Société vendue, à Fougères, rue Maupile.

1° PROPRIETE 1 h. 60 acres pour petit élevage, 35.000 francs. 2° EPICERIE-DEBIT campagne, avec 5 hect. d'herbages, convient pour élevage. Libre. M. DEBLAY, notaire à Tourouvre (Orne).

A CEDER excellente BOULANGERIE-PÂTISSERIE dans ville maritime. Bien logé. Long bail. S'adresser à M. Le Guicher, huissier, à Paimpol.

CAPITAUX On demande à emprunter 250.000 francs garantis par première hypothèque, avec intérêts à 7 % nets de tous impôts.

A CEDER, A MAYENNE : BONNE BOULANGERIE S'adresser à M. FRILEUX, huissier, Mayenne.

Etude de M. Jean VERANT, notaire à MORLAIX, rue de Paris, n° 7. A CEDER DE SUITE TRES BON FONDS DE COMMERCE DE VINS ET SPIRITUEUX en gros, dans chef-lieu d'arrondissement du Finistère. S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. VERANT, notaire.

CONSULTEZ L'IMPRIMERIE DE « L'OUEST-ECLAIR » pour tous vos Imprimés

IMMEUBLES A VENDRE OU A LOUER A VENDRE 18 kil. de Cam i Gent. MAISON 5 pièces, 100 m. garé. Etat neuf. S'adr. JACQUEY, Urville (Calvados). 16453

A VENDRE pour cause départ BEL HOTEL meublé ou non meublé, avec jardin, garage, serres, confort mod., libre suite. Facilités de paiement. S'adr. Agence Havas, NANTES.

A LOUER à Saint-Servan, rue principale, BEAU MAGASIN agencé pour Chapellerie, Confections, Chemiserie, Bonneterie, 2 pièces arrière, eau, gaz, électricité. S'adresser Lharidon, négoce, Granville.

A LOUER BEL IMMEUBLE situé dans de l'Etat, propre à tout genre de commerce : gros détail, Industrie, garage, petite usine, etc. Beau logement pour famille et personnel. Vastes magasins pouvant se transformer en ateliers. - Plant fruitier et jardin à volonté. S'adresser à M. J. LEPRINCE-DUMAINE, Cham (Orne). 58839-D

CHERCHE RENNES : CHAMBRE meublée pour servir bureau avec jouissance téléphonique. Ecrire : G. B., à l'Ouest-Eclair.

BEAU MAGASIN avec logement à céder dans centre St-Malo. 5 ans de bail. Prix : 15.000 francs. Loyer : 1.500 francs. S'adr. : M. CHAUVEL, 14, rue Porçon, SAINT-MALO, 16169

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE SITUATION LIBERALE dans vins et spiritueux, demi-gros et détail, mag. de vente. Aff. indép. Prix : 25.000 fr. Vendeur m. de cour. Mannoury, 17, r. de Toulouse, St-Malo

A VENDRE Fonds de commerce de Chaussures et Galoches, Maison Morel rue de l'Eglise, à Sourdeval-la-Barre (Manche). 58877-D

EPICERIE - BUVETTE A CEDER à PARIS dans bon quartier face usine aff. 400 fr. par jour, loyer 800 fr., bail 12 ans, bien logé, cède p. cause maladie av. 8.000 fr. Voir M. BONNEFONT, 43, bd Saint-Martin, Paris (2e arr.). pr. place République.

J'ai acquéreur de FONDS DE COMMERCE et Industrie région Ouest. Ecrire, je passerai. BARTHÉLEMY, 50, r. du Faub. St-Martin, Paris.

A VENDRE à Trouville dans rue très commerçante BON BUREAU DE TABAC AVEC BUVETTE Tabac, 300.000. Bimbloterie, 10.000. Buvette, 26.000. Prix avantageux. Bon bail et loyer insignifiant. S'adr. : ACCARD, 5, rue Victor-Hugo, TROUVILLE.

BAZAR Bénéf. net 50.000 fr. par an, à VENDRE 100.000 fr. comptant ou garanties. - Ecrire : EQN, à l'Ouest-Eclair, RENNES.

A CEDER de suite, après fortune faite, TRES FONDS DE CHARCUTERIE dans ville très commerçante. Long bail. Facilité de paiement. S'adresser bureau Journal. 58764-D

VINS et SPIRITUEUX à céder apr. décès jol. ville Orne. Beau logement. Prix à débattre. Facil. de paiement. S'adr. : GABINET J. PARRAIN, à Fiers.

Boutangerie ville Nord Manche, tenue 17 ans p. vendeur, 100 qtx p. mois, Tr. beau logem. Prix 25.000. Occasion. CABINET J. PARRAIN, à FLERS.

LA CHATELAINNE 20, Rue Crébillon - NANTES - Tél. 10-28 ACTUELLEMENT et jusqu'au Jeudi 29 inclus BLANC - DENTELLES APERÇU DES PRINCIPAUX ARTICLES SHIRTING p. lingerie, bonne qualité. Large 31 cm. Article réclame. Le mètre... 2.95

Agence GODIER Granville A CEDER CAFÉ-LIMONADIER Affaire de tout repos. Long bail, avec meubles confort moderne. Situation exceptionnelle. Gros rapport. Hôtels, Cafés, Epicerie de choix, Pâtisseries Salons coiffeur, Cafés-Epiceries, Boulangeries et tous commerces.

BON COUPEUR pour mais, conf. et mes. app. - Prendre adr. à l'Ouest-Eclair. 68769-D COUVREURS sont demandés chez M. Quereuil, place Ste-Anne, à VRE. Travail assuré. 16422

BON VENDEUR CHEMISIER-BONNETIER est demandé magasin Saint-Rémy, rue de Rohan, Rennes. BOULANGER EST DEMANDE Chez M. LE CAER, Bayeux. - Pressé. 58815-D

ON DEMANDE DAME ÉCONOME ET SERVEUR - HOTEL DE FRANCE, NANTES. 1° MONTEURS en fer, ajusteurs, chaudronniers, de préférence célibataires. 2° MANŒUVRES, chauffeurs Co locomotives, serre-freins, accrocheurs, poseurs, aides-mécaniciens moteur à gaz, pontonniers, ébarbeurs, sont demandés par Société Métallurgique de Normandie, à MONDEVILLE, près Caen. Facilités de pension. Ecrire. 1376

LINOTYPISTES sont demandés à l'Ouest-Eclair, Rennes. - Travail de jour. CHAUFFEUR pour Moteur à gaz, est demandé par minoterie. - S'adresser à l'Ouest-Eclair. 58741-D

BONNETERIE-LINGERIE EN GROS demande bons Représentants à la commission, ayant clientèle et auto pour régions : Rennes, Angers, Saint-Brieux, Nantes, Brest. - Superbe échantillonnage, prix imbattables. - Livraison sur stock à réception du courrier. - Fortes commissions. - Situation d'avenir à collaborateur sérieux et travailleurs. HEISSAT, SAINT-BRIEU.

ON DEMANDE BONNE A TOUT FAIRE, CUISINIÈRES DEBUTANTES ET MENAGES de domestiques à bons gages. MARIE PAULET, 134, r. St-Honoré, PARIS (1e).

NOUS DEMANDONS Hommes ou Dames honorables pour placement nos produits: HUILES, SAVONS, CAFES après clientèle particulière. Qualités supérieures garanties. Bonne commission. S'adresser à SAUVAGE SAUVONNERIE DENIS et Cie, à SALON de Provence. 3837-E

AGENTS sont demandés pour Savonnerie. Conditions et prix avantageux. Ecr. : Gérard EMBON, à SALON de Provence. ON DEM. pour campagne un homme connaît. le service de l'intérieur et si possible un peu de jardinage. S'adr. l'O.-Eclair. 42953-C

JEUNE FILLE 30 à 35 ans, de bonne famille, sachant coudre et repasser, est demandée comme femme de chambre pour maison bourgeoise. Réf. parfaites exigées. Appointements de 1er ordre. S'adr. à l'O.-Eclair. 16478

ON DEMANDE 1° UN COMMIS EPICIER pour service du magasin et tournées; 2° UN COMMIS EPICIER sortant d'apprentissage ou un APPRENTI très fort pour le magasin et le service intérieur. Références sérieuses seront exigées. Ecrire Ernest BONNESSEUR, Epicerie Parisienne, Barneville-sur-Mer (Manche). 42885-G

ON DEMANDE pour petite Ville de Normandie Jeune Fille de 25 à 30 ans, de conduite irréprochable, très au courant de la vente et tenue des articles MERCIERIE, etc., serait nourrie et logée, très bien payée. Pour raison de discrétion, s'adr. au journal. 58828

ON DEMANDE UNE EMPLOYÉE pour faire des copies. Place stable; ne pas écrire sans références. Pâtisserie Otto Joly, 119, rue St-Jean, CAEN.

SCULPTEUR par les Exploitations de la Pyrie, à Le Hinglé (Cotes-du-Nord). 58838-D

CHAUFFEUR pour camion demandé. Références exigées. - FLAGEUL, Transports, SAINT-BRIEU. 16481

VOYAGEUR à la commission pour cycles et accessoires, un autre pour écoulements et barattes, et un JEUNE HOMME pour apprendre commerce et voyages, sont demandés. - Ecrire : M. C., à l'Ouest-Eclair.

Jeune Ménage, un enfant, dem. Bonne à tout faire V. vive, propre, honnête, petits savonnages, repass. Bons gages. Briamont, 82, rue de Grimée, PARIS

GAGNEZ 2.000 FRANCS par mois pendant loisirs par correspond. Dem. renseignements gratuits : Affaire et Publicité D. 17, Liège (Belgique). Timbrez à 0 fr. 75.

VOYAGEUR à la commission bien introduit près bazars et forains est dem. pour Bretagne et Normandie, par la Maison MAURICE Blouet, Fantaisie, Articles de Paris, 11, rue Beaumour, PARIS. 38624-E

ON DEM. Vendeurs bien au courant de la vente du linge et tissus, sur les marchés. Références sérieuses exigées. - S'adresser : PUBLICITE OUEST, NANTES, 846 bis.

DEMANDE EMPLOYE VENDEUR pour vente tissus sur les marchés. Bonnes références exigées. - S'adr. Publ. Ouest, NANTES, N° 8016 bis.

MONSIEUR seul environs Angers, dem. Ménage 40 ans, cuisinière et valet susceptible, apprendre conduit auto. Ecrire l'O.-Eclair, Angers. 1943

FABRIQUE Corsages, Robes, Tailleurs, dem. Représentant pour Bretagne. 4563

S'adr. 10, rue Bazoge, LE MANS.

MANUFACTURE Blancs et Tabliers dem. Représentant pour Bretagne et Normandie. LE MANS. 1554

tagne. S'adr. 116, avenue Thiers, LE MANS.

DEM. Ménage 30 à 40 ans, actif, intelligent, mandé com. gard. chas. et p. p. Cte de ROCHAS, 447, Bd Heurteloup, TOURS.

LE MEILLEUR PLACEMENT !

par ALBERT GUILLAUME.



Placer son argent en terres? en bijoux? Peu! Le mieux, mon bon, c'est d'acquiescer de la force et de la santé en buvant son Dubonnet!

Les Professions Malsaines

Nombreux sont les ouvriers victimes de leurs métiers : les poussières absorbées pendant le travail s'accumulent dans l'organisme, y déterminent des lésions souvent graves, des accidents parfois mortels.

Tout le monde connaît la maladie des peintres les terribles coliques de plomb occasionnées par la céruse : les plombiers, les clicheurs, les typographes, sont aussi journellement exposés à l'empoisonnement par le plomb et à la paralysie qui en est trop souvent la conséquence.

Bien d'autres professions sont également insalubres : les poussières végétales, minérales ou animales sont nuisibles aux meuniers, aux boulangers, comme aux mineurs; certains ouvriers en métaux, les plâtriers, les travailleurs du ciment ou de la pierre, les fourreurs, les chapeliers, les ouvriers des tissages et des filatures, tous ceux que leurs occupations maintiennent dans une atmosphère poussiéreuse, souffrent non seulement dans leurs voies respiratoires, mais aussi dans leurs voies digestives et dans leur organisme tout entier des inconvénients de leurs professions.

C'est toujours à la purgation que les médecins ont recours pour évacuer les poussières professionnelles, dégraisser les organes, décongestionner la circulation, expulser les résidus accumulés.

Mais beaucoup redoutent la purgation qui les fatigue ou l'ajournent faute d'avoir le temps de se purger.

A ceux là, comme à tous ceux qui exercent des professions malsaines, on ne saurait trop recommander les

PILULES DUPUIS

laxatives, antiglaireuses, antibilieuses, dépuratives qui purgent sans coliques, sans rien modifier aux habitudes ou à l'alimentation, sans qu'il soit besoin de suspendre le travail.

L'Usage régulier des PILULES DUPUIS empêche l'encombrement des voies digestives, prévient l'encrassement des organes, assure l'évacuation régulière de tous les déchets, stimule le fonctionnement intestinal et l'expulsion des résidus.

LES PILULES DUPUIS

sont le seul Remède hygiénique pratique autant qu'économique des Travailleurs.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Bien exiger les VRAIES PILULES DUPUIS en boîtes portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

LA BOITE 2 fr. 20

Dépôt général : Ch. Baillet, docteur en pharmacie, 109, rue Léon-Gambetta, Lille. R. C. Lille, N° 17491.

LES POUX SONT TUÉS LES LENTES SONT DISSOUTES PAR la merveilleuse LOTION MARIE-ROSE. Inflammable, ne graisse pas, ne tachant pas, n'entraînant aucun danger...

POUR FAIRE PONDRE LES POULES. 2.500 ŒUFS par an pour 10 poules. Dépositaire : M. G. LEBLANC, 24, r. du Centre, La Garenne-Colombes (S.M.).

40 ANNÉES DE PRATIQUE CIDRE LA VÉRITABLE POUDRE GATÉ. COLORE-AMÉLIORE-CONSERVE RENFORCE LES COUPAGES - CLARIFIE INOFFENSIVE - DURABLE - NE LAISSE PAS DE TRACES RÉUSSIT DE SUITE - PARTOUT - EN TOUTE SAISON. P. GALICHÈRE ET E. GALICHÈRE A SAINT-LO. REFUSER LES IMITATIONS.

NE VOUS PLAIGNEZ PLUS! SOIGNEZ-VOUS! le traitement au THIÉGOL. Douleurs, Goutte, Gravelle, Rhumatismes, Mal de Reins, etc.

MALADIES du LAPIN. MALADIE AUSTRALIA. SOUS-BON RAPID & CERTAIN. 14, rue de la République, PARIS.

ON DEM. PERSONNE pour s'occuper ménage, couture, etc. M. TURQUET, Le Vieux-Quessoy, AVRANCHES. 16370

JEUNE FILLE. Vingt-cinq ans, bonne santé, sachant faire la cuisine, est demandée dans petite ville de Normandie.

ON DEMANDE JEUNE BONNE. débutante de préférence. LEBLANC, La Blanchardière, par ATHIS (Orne). 42964-C

COMMIS ÉPICIER libéré du service militaire est demandé MAISON COUESPEL-PUJOT, Tazay-sur-Vivre. 42975-C

PHARMACIE. On dem. Préparateur lib. serv. mil. - VÉLPRY, 110, avenue Ed.-Vaillant, Boulogne (Seine). 42966-C

VOYAGEURS ayant bonne clientèle horticole demandés. ANNONCIADÉ MENÈRES (Vaucluse). 42972-C

ON DEMANDE BON SALONNIER, 20 fr., nourri et couché. GUITTIER, Colffeur, Vitry. 16363

FRANCO contre 1 fr. en timbres tous renseignements sur 200 carrières de l'Etat, féminines et masculines et notamment sur les magnifiques carrières

d'Inspectrice et Inspecteur DU TRAVAIL. Pas de diplôme exigé; âge n'importe: 20 à 35 ans. ECOLE SPECIALE D'ADMINISTRATION, 4, r. Férou Paris (6^e). H. patronage de l'Etat. - Enseig. p. cort.

MONSIEUR 40 ans, connaissant parfaitement commerce épicerie gros et détail cherche place VOYAGEUR, GERANT ou CHEF PERSONNEL, Ecrire S. E., à l'Ouest-Eclair.

INGÉNIEUR-CHEMISTE cherche situation. Hon. Pourrait s'associer ou acquiescer. - Ecrire C. C. O.-Eclair.

MENAGE anc. commerc. cherche GERANCE. Ecrire : A. P., l'O.-Eclair.

JEUNE HOMME courant comptabilité, commerce, cherche représentation région Bretagne près clientèle facile. Au besoin fournirait auto ou acheter. S'adresser à l'Ouest-Eclair. 42963-C

ANCIEN COMMERÇANT DEMANDE PLACE VOYAGEUR AU FIXE ou AUTRES EMPLOIS. S'adresser au journal. 42962-D

Asthmatiques Bronchiteux : Voici la cure qui vous guérira. Seuls, les Asthmatiques, les Catarrheux peuvent se rendre compte de souffrances qu'ils endurent. C'est un brusque réveil au milieu de la nuit, la respiration haletante, la poitrine comme dans un étouffement...

MOTEUR ELECTRIQUE AGRICOLE, type B.L. 1/2 ch. : 60 tours - 1 ch. : 70 tours - 2 ch. : 120 tours. PLUS de 10 USAGES à la FERME. Paiement : Un quart à la commande, le solde en 12 mensualités.

AUTOMOBILES. RENAULT 9/11 CV, 1912, 4 places. Mécanique revmise neuf, 1924, peu roulé depuis. Carrosserie bon état. Ferait service dur ou camionnette. - MARTIN, Mécanicien, 7, place Saint-Michel, RENNES. 42963-D

CANAL DE SUEZ. Groupement porteurs d'obligations pour obtenir paiement coupons en francs or. Ecr. : P. BERNSTEIN, 3, rue d'Alger, PARIS.

CAMIONS REVISÉS GARANTIS. LIBERTY, avec benne basculante. WHITE, 2 tonnes et 5 tonnes. PIERCE ARROW, 2 tonnes et 5 tonnes. SAURER, 2, 3, 4 et 5 tonnes.

ADJUDICATION. Les Ordinaires de la Marine passeront, le 10 Février 1925, un Marché de 3.250 kilos purées de tomates. - Les échantillons devront parvenir le 31 Janvier.

CAMIONNETTE CHARRON. VENDRE, revisée, très bon état, peinture et capote 500 kilos, mécanisme à l'état de neuf. PASTOUREAU, GRANIS neuve. Prix avantageux. - PASTOUREAU, GRANIS à ALENÇON.

A ENLEVER IMMEDIATEMENT. PROFILS NEUFS, bon état, FEIS EN U, grande long. 55 fr. COURNIÈRES EGALÉS 75 long. 10 m., 50 fr. POUTRELLES long. 5 m. haut. 230 mm., 42 fr. les 100 kilos wagon départ BREST.

PERTES. PORTFEUILLE OUBLIE dans train Neuhourg à Conterne, le 13 Janvier. En aviser l'Ouest-Eclair. 42974-C

CHERCHONS actuellement plusieurs honoraires anciens, bonne qualité, en chène, principalement Louis XV. Français à notre charge les frais éventuels d'intermédiaires. - Ecrire avec mesures et photos à CARLIHAN, décorateur, 6 bis, avenue Kécher, PARIS. 42963-C

AVIS DIVERS. CHIENS. - J'achète épagneuls breton 6 à 12 mois et tout autre race pure, adulte. - M. COMTESSE, BRONS (Côtes-du-Nord).

HEMORROIDES-CONSTIPATION. Fissures, fistules anales, Pertes de sang, etc. N GUERISON RADICALE PAR TRAITEMENT EON. Envoi notice explicative contre 0.50. Ecrire EON, Gde Pharmacie de France DINAN.

MACHINES A TRICOTER. Toutes ingères et janges. Prix de fabrication. Algouilles et accessoires. Catalogue apprentis, grat. LA LAINES toutes nuances. Echantillon gratuits. LA MILLE, Lebrun, 10, quai d'Orléans, Nantes.

WAGONNETS BASCULANTS. d'occasion, pour vols de 0 m. 60, sont demandés. Ecrire et donner prix à M. CHARIN, à l'Ouest-Eclair. 42974-D

LAINE. SAGE-FEMME. 1^{re} classe. Reçoit pensionnaires en son Hôtel privé. Mme Renaud, 65, r. Lemoine, Paris. Consult.

RECouvreMENTS A FORFAIT. Pour aboutir rapidement, confiez-les aux spécialistes BOUBOUILLE & Co, Anoulin Avenue, 127, faub. Sain-Honoré, PARIS (Nombr. références).

BONNE A TOUT FAIRE demandée de suite, 200 fr. par mois et augmentation. Ecrire à BECK, 14, rue de la République, Le Kremlin-Bicêtre (Seine). 42919-D

BON PLONGEUR ou Bonne PLONGEUSE est demandé, bons gages, logé, nourri, blanchi. - S'adresser bureau du journal. 42972-D

MÂITRE D'HOTEL 35 à 40 ans, excellentes références, saison été, hiver. - S'adresser Hôtel des Voyageurs, LORIENT.

OUVRIER MENUISIER jeune homme, nourri, couché, ou homme marié est demandé. Logement pour famille. - LEVALLOIS, La Haye-Pesnel. 42962-D

ON DEMANDE REPRESENTANT pour toute la France, introduits près industriels, droguistes, peintres, pharmaciens, gratifiés pour placement d'un produit nouv. répond. à une nécessité. Tr. forte commission. Ecr. en ind. le genre de clientèle et nom. départ. visites. O. Carlier, vallée des Bourguignons, à St-Quentin.

FILLE DE SALLE DEMANDÉE HOTEL DU CHEVAL NOIR, La Ferté-Macé.

ALIMENTATION. CHAMPAGNE MASSÉ Père et Fils, àilly, près Reims. Fondé en 1853. Vente directe depuis 9 fr. la bouteille.

VIN 248. La pièce ou au détail, pour échantillon gratuit. Ecr. gratis. M. B. ANDREU, Narbonne.

VINS supérieurs à partir de 300 f. la barr. 20 l. demi-barril, 165 fr., franco tout compris. Demander tarif à FOUGA, Narbonne (Aude).

CHEVAUX-VOITURES. A vendre : Deux harnais voitures, 2 charrettes normandes, 1 tombereau, 1 rouleur, 1 charrette fourragère complète, 2 paires harnais, 2 chevaux, le tout état neuf. S'adr. à l'Ouest-Eclair. 42962-C



Garder ce teint de jeune fille

Gardez ce teint de jeune fille qui donne tant de charme; prolongez votre vie de jolie femme. Vous y parviendrez tout simplement en substituant aux savons de toilette ordinaires le Savon Palmolive garanti sans suif.

Il est fait avec des produits qui adoucissent réellement la peau : les huiles de Palme et d'Olive pures, combinées et saponifiées de façon exclusive. Chaque soir faites votre toilette à fond au Savon Palmolive, massez légèrement votre visage avec sa mousse crémeuse, rincez ensuite à l'eau fraîche et séchez sans frotter. C'est le moyen réellement efficace d'augmenter l'éclat de votre teint et la beauté de votre épiderme : essayez....

Garanti sans suif
Prix : 2 fr. 25

SAVON PALMOLIVE

H 13 Fabrication Française

OURALITHE

La Solution pour Votre Toiture

FEUILLE ONDULÉE

OURALITHE

La Marque de Qualité.

ARDOISES DE 40x40 cm, 60x60 cm
FEUILLES LISSES pour
PLAFONDS et REVÊTEMENTS
TUYAUX DE DESCENTE ET BACS

Demandez Catalogues et Devis à
TOITURES & REVÊTEMENTS S.A.
16, rue d'Aguesseau - Paris (8^e) - Elyées 45-09

Représentants-Dépositaires
M. CHAPELAIN
10, rue du Vau-Saint-Germain, RENNES
M. LABOURGADE
14, rue de Bréhat, MORLAIX

Pour GUÉRIR votre **ASTHME**

Demandez à votre pharmacien les cachets
D'ASTHMOSSINE
de P. PHILIPPE, pharmacien, PAIMPOL
Soulagement immédiat

Prix de la boîte, toutes pharmacies
Adultes : 7 fr. 85. - Enfants : 5 fr. 60.
R. C. Paimpol, n° 5.

ALLUX Pastilles au Coquelicot

PETROSALES AMÉRIQUES-DIGESTIVES
Toutes les Pharmacies

JOLI CALENDRIER-ÉPHÉMÉRIDE pour 1925
offert gratis à toute personne qui enverra au
Laboratoire ALLUX, à CARTELEGG (Gironde)
cette annonce découpée avec une carte de visite
sous enveloppe affranchie à 0.05 c.

ACHÉTEZ une
ANTINEA

la meilleure des
MACHINES À COUDRE

Garantie 10 ans, sur facture, depuis
Catalogue gratis. Expédit. 1^{er} prov. 500 fr.

Etab. MAURICE, 30, r. Cambronne, Paris (15^e)

CIDRE DISTILLATION

Ferments ultra-rapides

Un franc par hecto
contre remboursement

LABORATOIRE BOUFFORT
FOUGÈRES (I.-et-V.)

Le Gérant, FR. ROLLIER.

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE MEUBLES

Série 30

RICHE SALLE A MANGER LOUIS XVI
1 Buffet garnier long 150 | Table ovale 3 allonges | 6 Chaises
1 Parquet assorti 750 |

1995^{fr}

Série 30

CHAMBRE A COUCHER CHÊNE MASSIF
1 Armoire 3 Portes ouvrantes | 1 Lit de milieu
1 Table de nuit dessus marbre |

1325^{fr}

Série 30

CHAMBRE A COUCHER LOUIS XVI
CHÊNE MASSIF COMPRENANT
1 Armoire 3 Portes ouvrantes | 1 Lit de milieu
1 Table de nuit dessus marbre |

875^{fr}

Pourquoi vous adresser aux intermédiaires ?

Lorsque vous avez les prix les plus réduits en achetant directement chez le fabricant ; lui seul peut aussi vous donner le maximum de garanties. Ecartez donc les intermédiaires, venez visiter nos immenses galeries où sont exposés, par milliers, des Mobiliers de tous styles, simples ou luxueux. Dans nos Magasins, les Meubles sont présentés chacun dans un cadre approprié ; vous vous rendez compte ainsi de l'effet qu'ils produiront lorsqu'ils seront installés chez vous.

GRATUITEMENT

nous vous enverrons sur votre demande, les photographies des Mobiliers décrits ci-contre, qui, malgré la modicité de leurs prix, présentent toutes les garanties que vous pouvez exiger. Vous recevrez, en outre, notre CATALOGUE 1925 contenant la description complète des Mobiliers que nous fabriquons ; nous sommes à votre disposition pour vous donner d'une façon claire, précise et loyale, tous les renseignements dont vous avez besoin.

Acheter dans nos magasins, C'est réaliser une économie et avoir la certitude de posséder un mobilier impeccable et solide.

Expédition franco de port et d'emballage.

Série 30

CHAMBRE A COUCHER MODERNE
ACAJOU & BRONZES COMPRENANT
1 Armoire 3 Portes ouvrantes | 1 Grand Lit de milieu
1 Lit de milieu | 1 Table de chevet |

1975^{fr}

Série 30

CHAMBRE A COUCHER MODERNE
ACAJOU & BRONZES COMPRENANT
1 Armoire 3 Portes ouvrantes | 1 Lit de milieu
1 Lit de milieu largeur 150 | 1 Table de Chevet |

1650^{fr}

Série 30

SALLE A MANGER RENAISSANCE
CHÊNE MASSIF COMPRENANT
1 Buffet 3 Portes largeur 150 | 1 Table
3 allonges | 6 Chaises cuir |

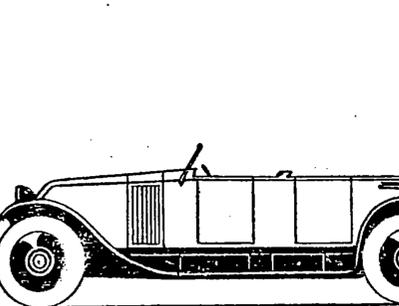
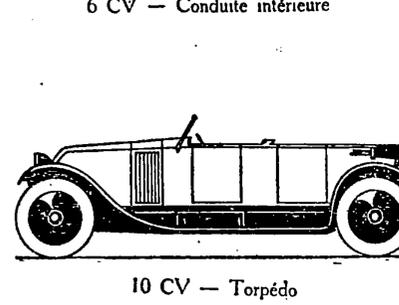
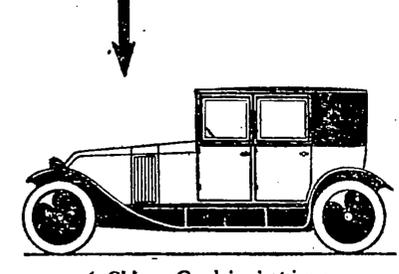
1290^{fr}

MAISON DE VENTE AUX MAGASINS GÉNÉRAUX D'AMEUBLEMENTS

63, BOUL. MAGENTA, 63. PARIS (Face Jardin de l'Est)

Ouverts tous les jours même fériés, fermés le Dimanche

MÉDECINS VOYAGEURS
Hommes d'Affaires
pour doubler votre activité



Les voitures utilitaires
RENAULT
avec freins sur roues avant

En tenant compte :
DU PRIX D'ACHAT
DE LA CONSOMMATION
DE LA DURÉE
DE L'ENTRETIEN
DE LA SÉCURITÉ

LA VOITURE
RENAULT
est la plus économique du monde

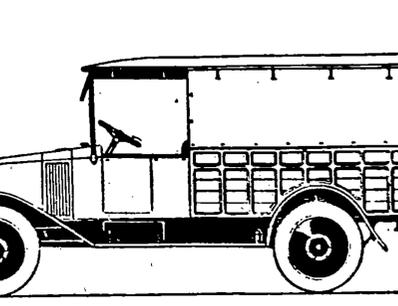
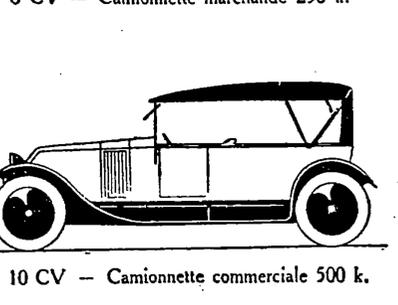
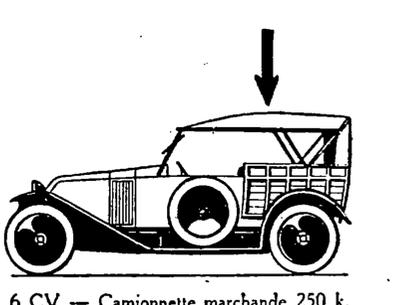
L'adoption des RENAULT pour les voitures de travail et pour les taxis en est la meilleure preuve.

Le frein sur les quatre roues c'est votre sécurité

Une voiture sans freins avant est imparfaite et démodée.

De fabrication française
LA RENAULT
est, à la fois, un instrument de travail et un capital toujours négociable.

AGRICULTEURS
COMMERÇANTS
pour augmenter votre rayon d'action



Demander nos notices spéciales pour tous modèles
[SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES RENAULT, BILLANCOURT (Seine)
ou à ses agents régionaux